



Frank Miller



David Peterson

Gouvernement minoritaire en Ontario

## Les libéraux ébranlent la forteresse conservatrice

■ TORONTO (PC) — La longue mainmise conservatrice sur le gouvernement ontarien a survécu hier à une formidable démonstration de vigueur de la part des libéraux de David Peterson et le parti de Frank Miller sera appelé à former un gouvernement minoritaire.

Mais il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus pour le premier ministre Miller, qui a vu son cabinet et son caucus démembrés, la défaite de plusieurs candidats conservateurs prestigieux et la disparition de la majorité que lui avait léguée son prédécesseur William Davis.

Au dernier décompte officiel des bulletins de vote, les conservateurs avaient élu 52 députés, les libéraux 48 et les néo-démocrates, 25.

A la dissolution de la législature, le mois dernier, les conservateurs détenaient 72 sièges, les libéraux 28 et les néo-démocrates 22; trois sièges étaient vacants.

En ce qui concerne les gains effectués aux dépens des adversaires, les libéraux ont raflé pas moins de 17 sièges aux conservateurs, et en ont pris deux aux néo-démocrates, qui en ont eux-mêmes enlevé quatre aux conservateurs. Le NPD a aussi acquis un comté qui était auparavant libéral.

Pour leur part, les conservateurs se sont emparés d'un comté néo-démocrate et d'un comté libéral.

### Chefs réélus aisément

Les trois leaders, MM. Miller dans Muskoka, Peterson dans London Centre et Bob Rae dans Toronto York, ont tous été réélus sans difficulté, mais l'élection est devenue, dès le début de la soirée, l'en-

jeu d'une lutte à deux entre libéraux et conservateurs.

Même si les Tories ne conservent qu'une légère avance sur les libéraux, ils continueront à former le gouvernement jusqu'à ce qu'ils soient défaits à la législature, a souligné M. Roderick Lewis, secrétaire de la législature.

Le premier ministre Miller a fait savoir qu'il avait l'intention de communiquer avec ses deux opposants et certains membres senior du cabinet au cours de la nuit.

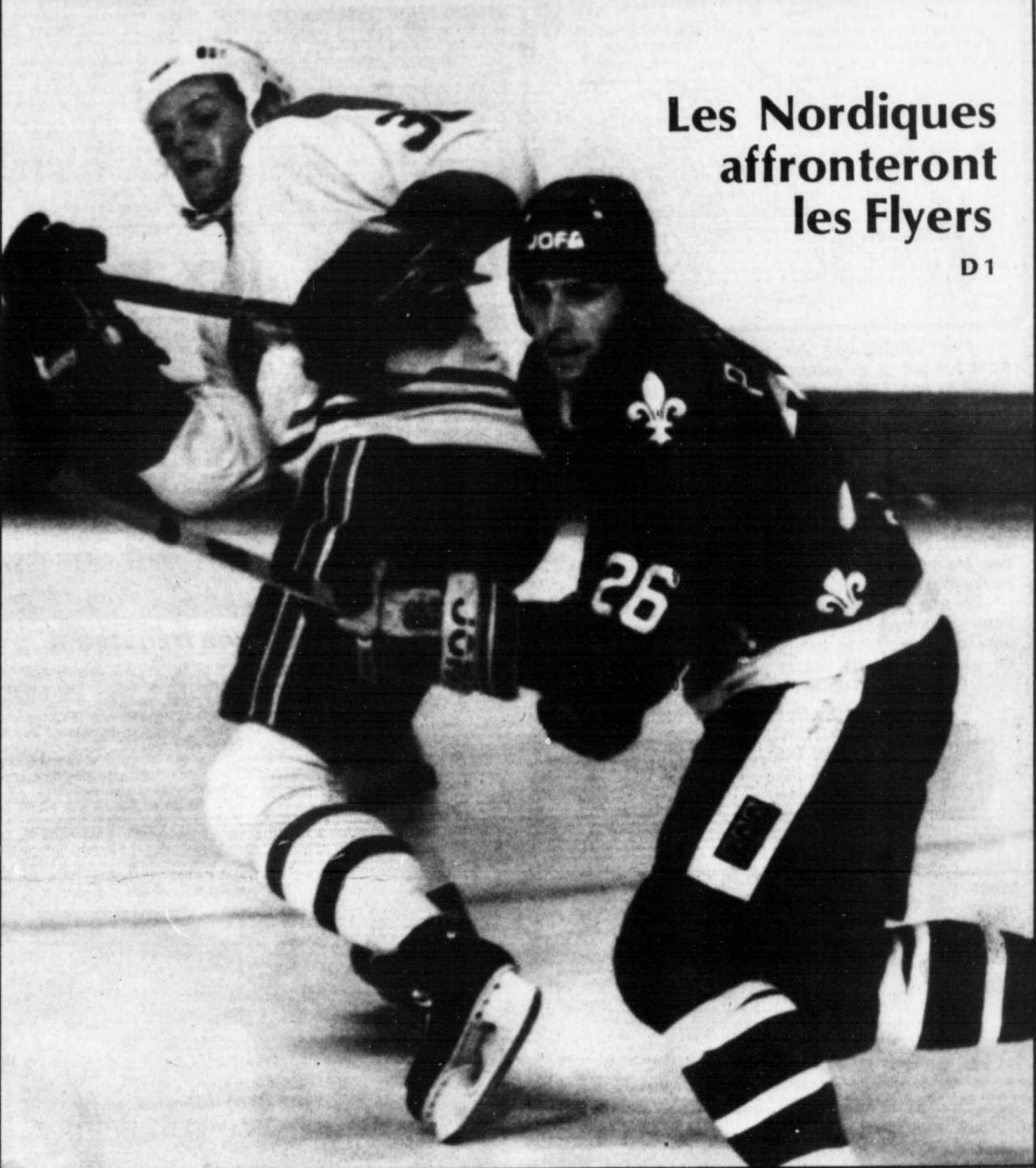
Immédiatement hier, des spéculations ont fait état d'une remise en question du leadership de M. Miller auprès des militants et membres du Parti conservateur.

Pour sa part, le chef néo-démocrate n'a pas voulu préciser quelle attitude prendra son parti face à la possibilité de détenir la balance du pouvoir. M. Rae s'est contenté de dire que sa formation agirait de manière responsable et démocratique.

Mais c'est le leader libéral, M. Peterson, qui avait le plus de raisons de se réjouir, hier, après une campagne qui a rapporté des dividendes inespérés, même au sein de ses propres troupes.

Il y a à peine quelque mois, en effet, les libéraux semblaient pratiquement voués à l'extinction, secourus par les démissions et ne détenant plus que 28 sièges.

## Peter Stastny élimine le Canadien



Les Nordiques affronteront les Flyers

D 1

Un but de Peter Stastny après 2:22 de jeu en période de prolongation a permis aux Nordiques de vaincre le

Canadien, 3-2, et d'accéder ainsi à la finale de conférence contre les Flyers de Philadelphie.

(Laserphoto PC)

Secteurs public et parapublic

## Une grève par 3 ans

... propose le gouvernement Lévesque

■ par Robert Lefebvre  
■ QUÉBEC (PC) — Les salaires des secteurs public et parapublic conservent le droit de grève à raison d'une fois par trois ans sur l'ensemble de la question salariale.

C'est le compromis que propose le gouvernement dans son projet de loi sur le régime de négociation qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

Pour l'année du renouvellement des conventions collectives, le droit de grève sera maintenu alors que la négociation se fera au niveau national et qu'elle portera sur les salaires, la position relative des différentes catégories d'emploi, la recherche de l'élimination des discriminations, la protection des bas salaires, etc.

Les deux années subséquentes, la négociation portera exclusivement sur les salaires et les échelles de traitement et il n'y aura pas droit de grève.

Après une période de négociation et si les deux parties ne réussissent pas à s'entendre, le gouvernement présentera à l'Assemblée nationale un projet de règlement qui sera discuté en commission parlementaire puis adopté par le gouvernement, avec ou sans modification.

Dans le secteur des affaires sociales, les règles du jeu seront quelque peu différentes puisque la négociation se fera à cinq tables différentes et que le droit de grève sera seulement symbolique en tout temps.

Dans le secteur de l'éducation, pour les enseignants du réseau des commissions scolaires et pour les professionnels non enseignants du

réseau collégial, le projet de loi prévoit une liste de sujets qui seront discutés exclusivement au niveau local, sans droit de grève.

Un mécanisme de négociation permanente sera instauré et les parties pourront recourir à un médiateur-arbitre ou à tout autre mode de règlement.

Pour le personnel du réseau des affaires sociales, le personnel non enseignant des commissions scolaires et le personnel de soutien du réseau collégial, le projet de loi prévoit une liste de sujets qui, tout en étant négociés centralement, pourront faire l'objet d'aménagements locaux.

En cas de pratiques déloyales au cours des périodes où il n'y a pas de droit de grève ou à l'occasion du non-respect d'une liste de services essentiels, le Conseil des services essentiels pourra ordonner le respect de la loi ou de la convention collective, exiger la réparation d'un acte ou omission, et en cas de non-respect, le Conseil pourra déposer l'ordonnance à la Cour supérieure et cette procédure équivalra alors un jugement de cette cour.

Le projet de loi prévoit par ailleurs la création d'un Institut de recherche sur la rémunération, indépendant du gouvernement, qui aura comme principal mandat de comparer l'évolution et le niveau de salaire des employés du secteur public par rapport à celui des autres salariés québécois.

Avant chaque négociation annuelle des salaires, l'Institut publiera un rapport afin d'éclairer la population, le gouvernement et les syndicats sur la pertinence et l'équité des offres et des demandes salariales.

la tribune

Toute une Équipe!



• À lire dans l'EXTRA de samedi

### Brian Skrudland surprend par sa détermination

#### De nos archives

#### Hommage au professeur Brière

C'est vendredi soir dernier, le 17 janvier 1913, vers 8:00 que M. Guillaume Brière, professeur à qui l'on a confié la direction de l'école des garçons du village d'Asbestos, a été agréablement surpris par les élèves qui font partie de la première division. Au nombre de 17, ils franchirent le seuil de la résidence de Monsieur le Professeur, le jeune Luc Duval se faisant l'interprète de ses compagnons, lut une adresse toute pleine de sentiment inspiré par la plus vive gratitude.

2 autres élèves offrirent ensuite à Mme Brière son portrait orné d'un magnifique cadre.

Monsieur le professeur, dans une réponse appropriée et vibrante d'émotion, remercia chaleureusement les généreux donateurs, déclarant que si la tâche souvent ingrate de l'enseignement offrait parfois des déboires à celui qui s'y livre, elle procurait aussi de grandes compensations. Puis, le héros de la fête et sa digne épouse, offrirent des rafraîchissements à leurs jeunes hôtes et M. Brière, en excellent musicien qu'il est, leur fit de la musique jusqu'à la fin de la soirée qui fut des plus charmantes.

### Crosbie dépose un projet de loi

Prostitution: sollicitation interdite dans la rue

B 1



### Poursuite des recherches en Estrie

Une centaine de membres des Hell's arrêtés aux USA

A 4

### La fusillade de Rock Forest

Enquête de la Commission de police encore retardée?

C 10

TEMPERATURE  
VARIABLE: 0 — 16°C.  
DEMAIN: BEAU

D-5

#### Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS .....A-9
- BANDES DESSINÉES ..C-6
- DECES .....C-8
- DE TOUT DE TOUS.....D-5
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES ..C-2
- ROMAN .....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85 .....C-1



# Collision frontale dans une double voie à sens unique de la 55

# Boutin tenu criminellement responsable

par Jacques Lemoine  
SHERBROOKE — Réal Boutin a été tenu criminellement responsable de la mort de l'automobiliste Helen Forest Bradley à la suite d'une collision frontale survenue dans une double voie à sens unique de l'autoroute 55 à la hauteur de la route 249 le 21 décembre.

C'est ce qui ressort d'un verdict rendu hier par le coroner du district, Me Michel Durand. La preuve a révélé que Boutin,

âgé de 46 ans et demeurant à St-Elie d'Orford, circulait à contresens sur l'autoroute et avait un taux d'alcoolémie de .202 plus de deux heures après l'accident. Mme Forest Bradley a été tuée sur le coup tandis que Boutin a subi des blessures graves. Le ministre public était représenté par Me Claude Mélançon tandis que Me Michel Dussault assistait Boutin, qui a témoigné sous le couvert de la protection de la loi.

qu'il a travaillé la veille entre 23 h. et 07 h. à la filature de Magog, a assisté à l'heure joyeuse offerte par son employeur, a bu deux ou trois chopines de bière et qu'il a eu un blanc de mémoire. M. Fernand Tétrault a rapporté que Boutin avait en sa possession une bouteille de 10 onces pendant la nuit, en a offert à des compagnons de travail et avait peut-être pris quelques petits verres mais certainement un.

ce de la boisson vers 17 h. mais qu'il se tenait encore". Selon Mme Homan, elle lui a conseillé de ne pas prendre la route avec sa voiture mais lui a répondu qu'il était capable de s'en aller. Elle a déclaré à une réponse du coroner qu'elle se serait pas sentie en sécurité dans le véhicule de Boutin cet après-midi là. Mme Homan a précisé en contre-interrogatoire que, selon elle, "il avait toutefois l'air pas pire". On perd ensuite la trace de Boutin jusqu'à 19 heures.

menait d'un bord à l'autre quand il était seul. M. Anré Vachon devait aussi apercevoir la voiture en contresens, a tenté d'attirer son attention et s'est rangé à l'extrême droite de la voie qui lui était réservée. Le véhicule qui le suivait a entrepris un dépassement et la collision s'est produite, a-t-il dit. L'agent Henri Levasseur de la SQ a précisé que l'impact avait eu lieu dans la travée où se trouvait Boutin, à deux pieds de la ligne médiane.

Mme Forest Bradley et Boutin sont restés coincés dans leur voiture respective et il a fallu l'intervention de l'équipe de secours des pompiers de Sherbrooke pour les sortir.

Le policier a fait prendre un échantillon de sang sur Boutin à 21 h. 35 et l'analyse révèle qu'il avait un taux d'alcool de 202 mg.

Après ces dépositions, Me Durand a demandé à Boutin si l'écoute des témoignages avait rafraîchi sa mémoire.

"Je ne me rappelle d'absolument rien", a-t-il répondu.

## Concours

### Nos voisins



Beaucoup de lecteurs me trouvent courageux de t'endurer à l'année.

Dis-leur de m'écrire s'ils ne sont pas contents.

Nos Voisins que l'on rencontre à chaque jour dans les pages du cahier Vivre en '85, sont fort populaires auprès de nos lecteurs. Nous vous donnons aujourd'hui la chance de les faire parler.

Faites-nous parvenir d'ici vendredi le 10 mai vos suggestions de dialogue entre Monsieur et Madame. Demain, les rôles seront inversés, nous vous permettrons de faire parler Madame en premier et Monsieur lui répondra.

Chaque répartie ne doit pas comporter plus de 15 mots. Nous nous réservons le droit de publier ou non les réponses. La signature de l'auteur ne paraîtra pas.

Parmi tous les envois qui nous parviendront, nous tirerons au hasard deux coupons-réponses dont les signataires remporteront 25\$ et cinq noms de gagnants de 5\$. Remplissez le coupon ci-joint pour participer et faites-le parvenir à:

La Tribune,  
Concours Nos Voisins,  
Casier Postal 2420,  
Succursale Jacques-Cartier,  
Sherbrooke, J1J 3Y4

Monsieur: .....  
Madame: .....  
NOM: .....  
ADRESSE: .....

### Annésie

Boutin, qui se trouve encore en convalescence et utilise une marchette pour se déplacer, a raconté qu'il ne se souvient de rien depuis les 11 heures précédant cet incident tragique.

Ma mémoire s'arrête là même si j'ai essayé autant que possible de me souvenir de quelque chose", a-t-il dit.

Boutin a indiqué qu'il avait passé huit à neuf jours dans le coma et que sa conscience reprend à partir de là.

Tout ce dont il se rappelle, c'est

### Amnésie

Et il ne parle pas à travers son képi ou son casque de motard! Les motards de la police municipale ont émis entre le 9 et le 30 avril, c'est-à-dire durant trois semaines seulement, 551 billets d'infraction pour vitesse excessive.

Des vitesses qui varient entre 40 kilomètres-heure — la vitesse permise est de 30 kilomètres dans les zones d'école — et 130 kilomètres-heure dans les rues de la ville, le jour!

Les opérations-radar ont été effectuées sur une vingtaine de rues

### Chasse aux marchands de vitesse

de la ville dont les plus belles pistes de course: King ouest, King est, Portland, Jacques-Cartier, Galt, Queen, Terrill, les 12e et 13e avenues, Montréal, Bowen...

Malgré ces premières trois semaines d'offensive, on ne peut même pas parler d'amélioration de la situation.

"Voulez-vous savoir les chiffres du 1er mai? Plus d'une quarantaine de contraventions ont été remises aux conducteurs et la moyenne des vitesses a été établie à plus de 75 kilomètres-heure. Il y en a de 69 kilomètres-heure et ça va jusqu'à 94 kilomètres-heure. La plupart se situent entre 75 et 84 kilomètres-heure. Définitivement que ça roule encore trop vite. Il ne faut pas oublier que l'on parle de circulation en ville."

### Chasse aux marchands de vitesse

Outre les billets servis pour vitesse excessive, on note dans les contraventions données au cours d'avril 82 infractions pour feu rouge brûlé, 48 pour arrêt obligatoire non respecté et 41 infractions diverses au code de la sécurité routière.

Ces dernières infractions ont été émises par les membres de l'escouade de motards et par les patrouilleurs d'un véhicule affecté uniquement à la circulation.

On a même retiré de la route, au cours de la même période, une centaine de minoues.

"Il va falloir replacer la situation. Quand on jette un coup d'oeil sur les vitesses, ce n'est vraiment pas normal. Il ne faut pas oublier que cela se passe dans les limites d'une ville."

# Chasse aux marchands de vitesse

SHERBROOKE (psj) — "On va demander aux jeunes de respecter la loi avec le début de la Semaine du respect de la loi par la jeunesse, le 6 mai, mais il faudrait bien que les adultes commencent par donner l'exemple. Les règlements de la circulation, ça aussi ça fait partie de la loi!"

Le sergent Normand Mercier, responsable de l'escouade de motards de la police municipale de Sherbrooke et des programmes de prévention du crime et de sécurité routière, trouve que ça roule en titi en ville.

### Faits divers

#### Un début de journée fracassant

SHERBROOKE (psj) — Deux accidents qui ont fait autant de blessés ont marqué le début de la journée, hier, dans les limites de Sherbrooke.

D'abord à 6 h. 50, en face du 2565 de la rue Prospect, la collision de deux automobiles a infligé des blessures à un des conducteurs.

M. Réjean Cloutier, dans la trentaine, de Sherbrooke a été traité pour des blessures mineures au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Quelques minutes plus tard, soit

#### Un début de journée fracassant

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

### Faits divers

#### Un début de journée fracassant

SHERBROOKE (psj) — Deux accidents qui ont fait autant de blessés ont marqué le début de la journée, hier, dans les limites de Sherbrooke.

D'abord à 6 h. 50, en face du 2565 de la rue Prospect, la collision de deux automobiles a infligé des blessures à un des conducteurs.

M. Réjean Cloutier, dans la trentaine, de Sherbrooke a été traité pour des blessures mineures au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Quelques minutes plus tard, soit

#### Un début de journée fracassant

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

à 7 h. 19, à l'intersection Galt et Bowen, deux autres véhicules se faisaient l'accolade. Une conductrice, cette fois, a été blessée. Il s'agit de Solange Aubé, dans la trentaine, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour des blessures qualifiées de mineures.

La réflexion des rayons du soleil masquant la couleur des feux de circulation serait à l'origine de la collision. Un véhicule circulait d'est en ouest sur la rue Galt alors que l'autre automobile allait sur la rue Bowen direction nord.

Quelques minutes plus tard, soit

d'une ligne à la page  
PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

## Bingo

5-DIMENSIONS  
la tribune

7,875\$ Toute une Equipe!  
A GAGNER 5 MARATHONS de 575\$  
1 SEUL GAGNANT DE 5.000\$ EN ARGENT

MARATHON - CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 2 mai 1985:  
B-3, I-22, N-40, O-61, G-57,  
O-69, N-32, G-46, B-11, N-45

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
VENDREDI, le 3 mai 1985:  
I-18, O-72, N-41, G-60, B-4,  
N-31, B-10, G-47, G-58, O-65

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

### la tribune

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

YVON DUBE  
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique, sources d'informations, Presse canadienne, Presse associative, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



Un adolescent de 13 ans, Marco Roy, a été blessé lorsque sa moto tout-terrain est entrée en collision avec une voiture, rue Fontaine, à Rock Forest. Il a été hospitalisé.

#### Quelque 5,000 \$ de dommages

Des pompiers du poste 1 et ceux du poste 2 ont connu une nuit écourtée, hier, ayant été dépêchés chez M. Benoit Dodier, au 545 de la rue Fortier, vers 1 h. 15.

Un problème de foyer serait à

#### Deux délits du même coup

Les deux adolescents qui ont volé une voiture dans la cour d'un garage, au 80 de la rue Grandes-Fourches, dans le centre-ville, ont commis du même coup deux délits.

Il y a d'abord le vol de voiture, une Chrysler Cordoba 1978. Puis en

#### Un blessé à Rock Forest

Une femme a été blessée dans un accident de la circulation survenu vers 12 h. 15 hier, sur le boulevard Bourque, près de la rue Pépinière, à Rock Forest.

Il s'agit de Mme Isabelle Chausse, de Sherbrooke. Elle a été soignée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul. Selon les détails obtenus, les

### King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

#### Après avoir fait flèche de tout bois lors d'une récente excursion de pêche, Luc "Péto" Desrosiers songerait maintenant à donner des cours dans l'art de prendre la truite.

Georges Duperron voterait à deux mains pour le maire Jean Paul Pelletier s'il demeurerait à Sherbrooke... c'est grâce à lui si Bill Brown qu'il a connu en 1943, au camp militaire de Farnham, et qu'il n'a pas revu depuis est parvenu à le rejoindre.

Un marché aux puces se tiendra en mai pour venir en aide aux enfants du sud-est asiatique soutenus par les oeuvres de Dr Marcel Roy. Lise Deslandes (563-0368, le soir) fait part que les dons d'articles usagés sont les bienvenus en vue de ce marché aux puces.

Me Michel Beauchemin célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance même si cette date est un véritable secret d'état et Me Michel Dussault aura 30 ans lundi.

Les surveillants de prison André Noisieux et Gilles Poirier se sont remis de leur asphyxie à la suite d'une fuite de gaz dans une aréna de la région métropolitaine où 76 personnes avaient été incommodées et conduites à l'hôpital.

Le Lt Henri-Louis Proulx a vu une ampoule gigantesque lui pousser sur le majeur de la main gauche. On ignore si cela est dû à des travaux effectués sur la rue Grandes-Fourches sud. Il dit ne pas trop souffrir.

C'est dans la plus stricte intimité que Réjeanne Rancourt a effectué un grand pas vers le mariage. Ses fiançailles ont été officiellement prononcées cette semaine. On a promis de tenir cet événement secret.

Roméo Quintal célébrait son anniversaire de naissance cette semaine et, on ne sait trop pourquoi, ses "amis" tentaient de faire le rapprochement avec le centenaire de l'Exposition de Sherbrooke.

Bientôt même les golfeurs ne perdront pas leurs balles dans le bois Nicol.

### L'ENVELOPPE D'ARGENT

CHLT 630 RADIO

9.30:	..... \$
10.30:	..... \$
11.30:	..... \$
15.30:	..... \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

### RED TOP

L'ISOLANT EN FIBRES MINÉRALES À SOUFFLER

La fibre minérale n'exige pas d'additif chimique pour résister au feu, à l'humidité, à la vermine et à la pourriture.

Téléphonez-nous pour obtenir une inspection gratuite de votre maison et une estimation pour mettre une couverture RED TOP dans vos combles.

Clément Fortier & Associés Inc. 563-8333

### La Quotidienne

112-1026

### Municipalité de Fleurimont

#### AVIS

Dans le cadre du mois de l'environnement, Service Sanitaire de l'Est Inc., responsable de la cueillette des vidanges dans Fleurimont, procédera lors de leurs parcours habituel de la cueillette de vos ordures ménagères les 6-7 et 8 mai 1985, à l'enlèvement de tous les rebuts qui seront placés en bordure de vos propriétés.

La cueillette spéciale de ces rebuts est faite dans le but d'inviter tous les citoyens à participer à l'embellissement de leur milieu. Le responsable de la salubrité

117726-2-3-4-6 mai

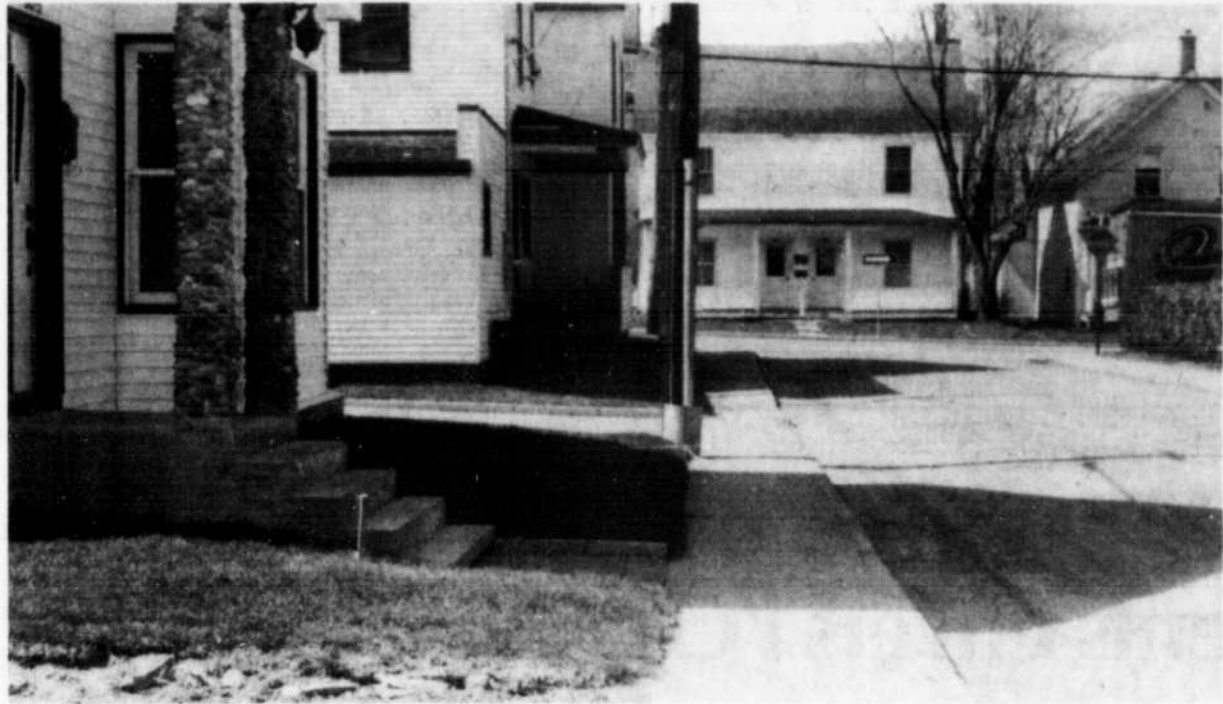
# Reconstruction d'un seul des 2 trottoirs de la rue High Laflamme s'apprête à revenir sur sa décision

par François Gougeon  
**SHERBROOKE** — Après avoir endossé la recommandation du Comité administratif qu'il préside, au sujet de la reconstruction d'un seul des deux trottoirs de la rue High, le conseiller Jean-Yves Laflamme s'apprête à revenir sur sa décision.

Le tout fait suite à des plaintes qui lui ont été acheminées par des citoyens de l'endroit, à même une pétition signée par tous les résidents de cette rue du Vieux-nord, sauf un. Et ce, à quelques semaines du début des travaux.

A l'occasion d'une rencontre entre les citoyens et leur représentant à la table du conseil, Jean-Yves Laflamme, ceux-ci ont rejeté le principe de l'économie mis de l'avant par le Comité administratif pour justifier la reconstruction d'un seul des deux trottoirs, soit celui du côté est. Ils ont fait valoir que la rue est habitée par plusieurs personnes âgées et gens à faibles revenus, qui ne possèdent pas d'automobile, ont à se déplacer à pied. En outre, des propriétaires ont fait ressortir le fait qu'en élargissant la rue du côté ouest, où il n'y aurait plus de trottoir, occasionnerait une perte de valeur de leur propriété, en raison de la proximité des résidences avec le nouveau pavage. Dans certains cas, la galerie de maison donne directement sur le trottoir.

Le conseiller Jean-Yves Laflamme,



Les résidents de la rue High contestent une décision du conseil et exigent que les deux trottoirs soient reconstruits, et non seulement celui du côté est.

me, tout en signalant qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans ce dossier, a reconnu hier la justesse des arguments invoqués par ces citoyens, sans pour autant rejeter le principe de l'économie qui a guidé le Comité administratif qu'il préside dans sa décision. "La politique en vigueur pour la reconstruction d'un seul des deux trottoirs est une

politique de base. Il y a des cas précis où elle s'applique difficilement. Et dans le cas de la rue High, un autre élément très important est le fait qu'il s'agit d'une des plus vieilles rues de Sherbrooke, où l'on retrouve d'ailleurs l'une des premières habitations de Sherbrooke. Or, il s'agit là d'un caractère patrimonial très particulier qu'il

faut considérer", a noté le représentant du district Centre.

Signalant que le dossier est rouvert et que les Services techniques en ont repris l'étude, Jean-Yves Laflamme a émis que les gens de la rue High n'ont pas à être inquiets, signalant par là que la décision sera révisée à une prochaine séance du conseil.

## En désaccord avec Laflamme "Un instant le patrimoine"

— le conseiller Dandurand

**SHERBROOKE (FG)** — "Jean-Yves Laflamme a besoin d'avoir de bons arguments pour que j'endosse sa décision de reconstruire les deux trottoirs sur la rue High... Un instant le patrimoine: qu'il vienne sur la rue Kennedy-sud. Ici aussi il y en a des maisons centenaires!"

Pris avec un problème similaire à celui de son collègue Jean-Yves Laflamme, le conseiller Robert Dandurand n'est pas d'accord à ce que le conseil face ainsi volte-face, à la suite d'une décision prise pour des motifs d'économie.

Dans son district, sur la rue Kennedy-sud, entre les rues Conseil et Chalifoux, le conseil avait décidé le 10 mars dernier de ne reconstruire qu'un seul des deux trottoirs existants, soit celui du côté est. Le représentant du district 6 a lui aussi dernièrement eu maille à partir avec les résidents. Mais dans ce cas, à la suite de discussions, un consensus s'est fait et il a été convenu de changer de côté de rue. C'est-à-dire qu'on reconstruira le trottoir du côté ouest plutôt que celui du côté est. La rue sera alors élargie de ce côté (est), pour compenser la disparition du trottoir.

"Tout s'est fait calmement, sans bruit. Outre les considérations purement techniques, on a regardé les facteurs humains. Si bien que le consensus s'est fait pour la reconstruction du trottoir du côté ouest et les gens se sont montrés satisfaits", a-t-il dit.

L'an dernier pourtant, toujours sur la rue Kennedy-sud, mais entre King et Conseil, les résidents de cette section avaient rejeté la décision du conseil, quant à la recons-

truction d'un seul des deux trottoirs (toujours du côté est), et obtenu la reconstruction du trottoir des deux côtés de la rue. Robert Dandurand, qui était alors en campagne électorale, s'était fait dire que ce n'était pas le voeu de tous les gens et regrette la volte-face du conseil sur cette question. Il signale que cela a été une erreur coûteuse. "C'est du gaspillage. Cela a occasionné des dépenses inutiles... Et en ce qui me concerne, j'ai l'intention de m'opposer à la proposition que Jean-Yves Laflamme pourrait faire pour la reconstruction des deux trottoirs sur la rue High. A moins que ses arguments soient vraiment persuasants... L'aspect patrimonial, j'en suis, mais ce n'est pas un trottoir qui va assurer la sauvegarde du patrimoine des bâtiments", devait-il conclure.

Par ailleurs, pour cette année, les rues High et Kennedy-sud, entre Conseil et Chalifoux, sont les deux seules figurant au programme de reconstruction des Travaux publics où le Comité administratif présidé par Jean-Yves Laflamme a recommandé la reconstruction d'un seul des deux trottoirs. Dans le cas de Short (entre Galt et Belvédère) et Prospect (de Cresse à More), il a été convenu de maintenir les droits acquis et de reconstruire les deux trottoirs.

## Les piscines extérieures pas chauffées

**SHERBROOKE (FG)** — Si les membres du conseil municipal de Sherbrooke endossent la recommandation du Comité de la gestion de l'énergie, l'eau des piscines publiques extérieures ne sera pas chauffée cette année.

Partant d'une étude de faisabilité concernant la piscine Claire-Fontaine, du parc Victoria, il est démontré que les coûts reliés au chauffage de l'eau sont très élevés.

Ainsi, l'ingénieur Guy Riendeau fait ressortir que, pour atteindre une température de 77 degrés Fahrenheit entre le 15 juin et le 5 septembre, à l'électricité, il en coûterait 70,000 \$ en immobilisations et 2,150 \$ en énergie hydro-électrique. A une température de 70 degrés, le coût en immobilisations serait de 50,000 \$ et la facture pour la consommation électrique serait de 1,365 \$ pour la période estivale.

En y allant avec le mazout, le coût des immobilisations diminue, passant à 49,500 \$ pour atteindre une température de 77 degrés et à 40,000 \$ pour une température de 70 degrés. Cependant, la facture énergétique serait plus élevée, avec respectivement 5,670 \$ et 3,610 \$ par sai-

son. Et, en considérant le retour de l'investissement en procédant à un chauffage à l'électricité au lieu du mazout, la période de recouvrement serait d'environ 20 ans.

Quant au chauffage de l'eau au gaz naturel ou à l'énergie solaire, ces deux modes ont été écartés. Dans le premier cas, la société Gaz Inter-Cité n'est pas intéressée à prolonger son réseau vers les piscines et pour l'énergie solaire, on craint des dommages importants à cause du vandalisme.

Fort à la mode lors de la dernière décennie, le chauffage de l'eau des piscines publiques extérieures tend à disparaître. Un relevé auprès des villes de Montréal, Montréal-Nord, St-Léonard, Longueuil, Drummondville, Trois-Rivières et Hull le démontre clairement. Seule la Ville de Hull le fait, mais sur une base expérimentale entreprise l'année dernière, avec le chauffage au gaz naturel.

## Collision de 4 véhicules: 5 blessés

**SHERBROOKE (psj)** — Une collision impliquant quatre véhicules dont une voiture de patrouille a causé des blessures à cinq personnes, hier vers 11h30, sur la rue Galt ouest à la hauteur de la rue Larocque, à Sherbrooke.

Parmi les blessés, on retrouve un homme de 86 ans, M. Wesley Billing, de Lennoxville, qui serait à l'origine de la quadruple collision. Il y avait aussi le couple Léo et Betty Boutin, de Sherbrooke, Marie-Reine Faucher, également de Sherbrooke et enfin le patrouilleur Gaëtan Gosselin.

Ce dernier a été traité au Centre hospitalier Hôtel-Dieu alors que les quatre autres blessés ont été transportés au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Dans tous les cas, il était question de blessures mineures. Selon les informations obtenues, le véhicule conduit par M. Billing descendait la rue Larocque pour passer sur le feu rouge, heurter deux véhicules qui circulaient sur la rue Galt ouest.

Après cet impact, les trois véhicules se sont retrouvés contre le véhicule de patrouille qui, sur Galt ouest, attendait le moment pour virer à gauche sur la rue Larocque.

Lors de l'impact, assez violent du reste, il y a tellement de fumée qui



La collision de quatre véhicules dont une voiture de patrouille, hier matin vers 11h30, sur la rue Galt ouest à la hauteur de la rue Larocque, a causé des blessures à cinq personnes.

s'est élevée des véhicules que le compagnon du patrouilleur Gaëtan Gosselin, à savoir le policier Alain Julien, qui ne pouvait ouvrir sa portière restée coincée a choisi de quitter la voiture de patrouille en

passant par la vitre de la portière. Il n'ignorait pas que sa taille de félin lui servirait un jour.

La circulation a été perturbée durant un bon moment, le temps nécessaire pour libérer la chaussée

des quatre véhicules passablement abimés.

Il s'agissait là du troisième accident causant des blessures en moins de cinq heures, dans les limites de Sherbrooke.

## La CMTS... organisme intermunicipal Il ne manque que le décret du Cabinet

**SHERBROOKE (FG)** — La modification du statut de la CMTS, pour en faire un organisme intermunicipal de transport en commun, est déjà acquise par le gouvernement provincial et il ne reste plus qu'à attendre le décret du Conseil des ministres officialisant ce geste.

"C'est une question de semaines. D'un mercredi à l'autre, ce décret est susceptible d'être promulgué et normalement, si tout va comme on le croit, cela pourrait avoir lieu mercredi prochain, le 8 mai", a fait savoir hier le directeur général de l'organisme, Lucien Bolduc.

Mais il s'empresse d'ajouter, et cela survient fréquemment dans de nombreux dossiers, qu'il se peut que le Conseil des ministres reporte ce sujet d'une semaine ou plus, dépendant des urgences au menu de cette rencontre du mercredi. A tout événement, il faut s'atten-

dre à ce que la CMTS, qui portera dès lors le nom de Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (pour éviter les frais importants qu'exigerait un changement de sigle), connaisse à la suite de ce geste une modification importante. Tout d'abord, le conseil d'administration sera entièrement refait.

Chacune des municipalités participantes, Ascot, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest et Sherbrooke, sera tenu de désigner deux représentants. La Ville de Sherbrooke ne sera plus donc seule à voir aux destinées de l'organisme de transport en commun. Et dans son cas, cela voudra dire le départ d'un des trois membres en poste actuellement.

Dès que le gouvernement aura approuvé le changement de statut de la CMTS, par le décret du Con-

seil des ministres et la publication qui suivra dans la Gazette officielle, les citoyens du nouveau territoire connaîtront l'itinéraire qu'emprunteront à l'avenir les autobus de la CMTS. Des changements majeurs sont à prévoir de ce côté.

Le dossier de l'intermunicipalisation, qui se discute depuis quelques mois, fait suite à des modifications apportées par le ministère des Transports dans sa politique d'aide au transport en commun, faisant en sorte qu'il est rendu pratiquement impossible pour la CMTS de desservir une municipalité qui n'est pas légalement partie prenante à la corporation. Aussi, les municipalités de Fleurimont et de Rock Forest ont été intégrées, en raison de leur demande pour l'établissement d'un réseau sur leur territoire.

## La CMTS en bref

**SHERBROOKE** — La mise sur pied d'un programme de conditionnement physique des chauffeurs d'autobus de la CMTS fera l'objet d'une analyse détaillée à une prochaine rencontre du conseil d'administration de cet organisme. Le tout fait suite à la demande d'un chauffeur, piloté par le conseiller André Côté, à l'effet qu'une salle de conditionnement physique soit aménagée dans les locaux de la CMTS. Toutefois, après de brèves discussions, le projet semble dès lors écarté, compte tenu des coûts élevés pour les équipements et l'animation. Les dirigeants de la CMTS semblent plutôt opter pour la mise sur pied d'un programme spécifique, ou une partie des dépenses entraînées pour le conditionnement physique des chauffeurs serait remboursée.

Des procédures judiciaires seront engagées pour hâter l'acquisition du permis d'exploitation détenu par Autobus St-Louis, qui dessert notamment le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à Fleurimont. En raison de la transformation de la CMTS en organisme intermunicipal de transport, dont Fleurimont fera partie, le transporteur public régional desservira à l'avenir le CHUS. Mais pour éviter que le groupe Autobus St-Louis n'engage de trop fortes dépenses dans le réseau qu'il opère et qui sera transféré à la CMTS, le conseil de direction a décidé de prendre les devants en mandatant les Services juridiques de la Ville de Sherbrooke dans le dossier.

Les administrateurs ont donné suite à une demande de soutien de la part d'un groupe de jeunes désireux établir un réseau de covoiturage. La CMTS a accepté de fournir sans frais, temporairement, un espace de travail et des tables dans un local de formation. Quant au ré-

seau de covoiturage, il s'agit en fait plus particulièrement d'un projet du type 'Allo-stop', qui consiste en l'établissement d'une banque de noms de gens ayant à voyager à l'extérieur, par exemple entre Québec et Sherbrooke. Pour les responsables, il s'agit d'établir le jumelage pour ces longs trajets entre ceux possédant un véhicule et ceux qui, autrement, en sont réduits à faire du pouce sur le bord des autoroutes.

Dans le bilan officiel qu'il dressait pour l'année 1983, le président du comité de retraite de la CMTS, le conseiller Jean Perrault, a fait valoir que le rendement avait été très bon, avec un taux net de plus de 12 pour cent. Pour l'année 1984, dont les états financiers restent à être approuvés, l'année semble également très bonne, avec une progression de l'actif de 49 pour cent, pour un total de 530,110 \$. Le fonds de retraite existe depuis quatre ans et compte 109 participants actifs.

Avec la signature d'une nouvelle convention collective entre la CMTS et ses chauffeurs du secteur scolaire, la ronde des négociations pour le renouvellement des conventions des cinq syndicats s'est terminée sans heurt. Le directeur des ressources humaines, Yvon Marchand a fait savoir que ces négociations devront bientôt reprendre; une première convention venant à échéance d'ici un an.

Une liste pour l'installation de 10 nouveaux abris a été approuvée et dans les cinq cas, ces équipements se retrouveront sur le territoire des nouvelles municipalités qui adhéreront à la corporation intermunicipale sous peu, soit quatre dans Fleurimont (pour la desserte du CHUS) et une à Rock Forest. Les autres se retrouveront çà et là à Sherbrooke.

## Première cueillette spéciale de rebuts

**SHERBROOKE (FG)** — Comme à l'accoutumée, pour une sixième année d'affilée, l'arrivée du printemps sera marquée par la première cueillette spéciale de rebuts de la saison, la semaine prochaine, à Sherbrooke.

Ce sera alors l'occasion pour les citoyens de vider le grenier ou la remise de leur demeure de vieux et encombrants objets qui n'ont pas leur place dans les ordures ménagères recueillies hebdomadairement.

En outre, en autant que les gens s'y donnent la peine, cette activité permettra la récupération de matières recyclables. A cette fin, les gens sont invités à placer séparément en bordure de la rue papier, carton, verre et métal.

Les circuits de la cueillette spéciale, qui a toujours lieu en début de mois, jusqu'en novembre inclusivement, sont les mêmes que par le passé, soit lundi dans l'Est, mardi dans l'Ouest et mercredi dans le

Nord. Les citoyens sont invités à déposer leurs rebuts divers et les matières recyclables la veille seulement de la cueillette. Mais comme il s'agira de la première activité du genre de la saison, et que bien des objets encombrants se sont accumulés au cours de l'hiver, il est à prévoir que la cueillette durera toute la semaine.

L'année dernière, pour la première de la saison, les préposés avaient récolté près de 1,4 million de livres de rebuts de toutes sortes. On évalue à 28 \$ la tonne le coût d'une telle opération pour la Ville, tandis que les cueillir aux abords des terrains vacants et des rivières, comme cela était courant dans le passé, coûterait 500 \$ la tonne.

D'autre part, concernant la journée spéciale de récupération du samedi 11 mai, qui s'adresse à la population de la région métropolitaine de Sherbrooke, les participants ne repartiront pas les mains vides puisqu'un arbuste leur sera remis. Histoire de leur donner davantage le goût de mettre en valeur leur environnement.

# Bingo

5-DIMENSIONS

PLUSIEURS GAGNANTS  
mais  
UN SEUL GAGNANT

\$5,000. en argent

117953

Dispositif d'épuration à la Kruger en 1988

# Vocation récréative de la St-François effective bien avant

par Louise Simard

**BROMPTONVILLE** — Ce n'est qu'en 1988 qu'entrera en opération le dispositif d'épuration des effluents en voie d'installation à l'usine de la société Kruger, mais les eaux de la rivière Saint-François pourront servir à des fins récréatives bien avant, car la Ville de Bromptonville aura assaini ses eaux usées.

C'est ce qu'ont révélé M. Roger Leduc, du programme d'assainissement des eaux au Québec, M. Michel Leclerc, de la Société québécoise d'assainissement des eaux, ainsi que M. Luc Fouquette, ingénieur, qui ont été invités à dévoiler en quoi consistent les travaux projetés par la Ville.

"Il s'agit d'un réseau fort complexe qui consiste à acheminer les eaux usées vers l'usine d'épuration

où elles subiront un traitement avant de retourner à la rivière. Quant aux eaux pluviales, elles devraient se déverser dans la rivière et suivre le cours de l'eau. Stations de pompage, tuyaux de roulement, déversoirs seront installés tout au long du parcours pour assurer le bon fonctionnement de ce processus d'épuration. Au bout du trajet, une usine fort moderne incluant trois étangs imperméables de 400 pieds par 200 pieds marquera

l'étape finale. Une bonne partie des travaux est complétée dans plusieurs secteurs de la ville. Enfin, le tout devrait être complété en décembre", de révéler M. Fouquette.

Le maire de Bromptonville, M. Clément Nault, a donné, lui, des précisions sur les aspects financiers du projet. "Selon l'entente conclue avec le ministère de l'Environnement, le coût des travaux devait s'élever à 3.221.350 \$. Après avoir adjugé tous les contrats, nous arrivons à 3.073.242 \$, soit une économie d'environ 150.000 \$. Une subvention de 2.779.362 \$ sera versée par le gouvernement. Il restera donc 293.880 \$ à déboursier à la Ville, somme qui sera remboursée sur

une période de 20 ans à raison de 39.345 \$. A cela il faudra ajouter 77.000 \$ par année pour les frais d'opération, ce qui signifie que l'assainissement des eaux usées coûtera annuellement 116.345 \$ aux contribuables", a expliqué M. Nault.

Imposera-t-on une redevance basée sur le nombre d'unités de logement, auquel cas la facture annuelle de chaque propriétaire s'éleverait à environ 119 \$, ou bien une surtaxe de 0,32 \$ les 100 \$ d'évaluation qui rapporterait 128 \$ pour une propriété évaluée à 40.000 \$? M. Nault a révélé que ces deux possibilités sont étudiées par les édiles mais qu'aucune décision n'a encore été prise.

## Plusieurs Hell's arrêtés aux USA: les recherches se poursuivent dans la région

(d'après AFP et La Tribune) — Alors que la Sûreté du Québec poursuit intensivement ses recherches dans la région pour retrouver les corps de cinq motards présumément assassinés, plus de 125 personnes, pour la plupart des membres du gang des Hell's Angels, ont été arrêtées, jeudi, aux Etats-Unis, au terme d'une vaste opération policière menée pour lutter contre le trafic de drogues.

L'attorney général Edwin Meese et le directeur du FBI William Webster ont indiqué dans un communiqué commun que les arrestations avaient été effectuées à l'aube dans plus de 50 endroits différents des Etats-Unis. L'opération, dont le nom de code était "Roughrider", avait été lancée il y a trois ans, et a permis de récupérer pour 2 millions \$ de drogues, notamment des amphétamines, de la cocaïne, du LSD, du haschisch et de la marijuana, selon la même source.

De son côté, la Sûreté du Québec s'est refusé à émettre des commentaires au sujet de cette opération, étant donné qu'elle n'y a pas participé, même si on peut y déceler des similitudes avec l'opération "chant du coq" menée par les policiers au Québec, et en particulier en Estrie, il y a environ un mois.

Depuis le début de la semaine, une escouade sous-marine tente de retracer les corps des cinq mem-

bres des Hell's Angels, chapitre de Laval, dans les eaux de la rivière Saint-François. Un équipage de DC-3 a également été appelé à effectuer des recherches au-dessus de Sherbrooke et des environs hier.

### Deux policiers blessés

Au cours du raid américain, deux policiers ont été légèrement blessés, dont l'un en arrivant au quartier général des Hells Angels à Stratford (Connecticut).

M. Webster a qualifié les Hell's Angels comme le plus ancien et le plus sophistiqué des quatre grands gangs de hors-la-loi à moto. Les autres grands gangs sont les Outlaws, les Bandidos et les Pagans.

Trois autres raids de ce type avaient été menés depuis le début de l'année contre ces gangs mais aucun n'avait conduit à autant d'arrestations.

Ainsi, 70 membres des Bandidos avaient été arrêtés en février dans neuf états, 13 membres des Diablos en mars dans la région de Los Angeles, et une semaine plus tard 39 personnes, dont des membres des Pagans, au cours d'une opération couvrant trois états.

Selon les services de contrôle des drogues, les gangs de motocyclistes contrôlent actuellement entre la moitié et les trois-quarts du trafic d'amphétamines du pays.

## Lieutenant-général Belzile devant la Chambre 150,000 militaires nécessaires pour remplir les engagements envers l'OTAN

SHERBROOKE (GF) — Pour respecter les termes de sa "prime d'assurance" que constitue l'OTAN, les forces armées canadiennes devraient compter sur au moins 150.000 hommes alors que ses effectifs actuels, les réserves incluses, ne dépassent pas les 90.000 hommes.

Pour le lieutenant-général C.H. Belzile, le commandant de la force mobile de St-Hubert, le dîner-conference auquel il participait, devant les membres de la Chambre de commerce, ne servait pas de prétexte à mousser l'enrôlement obligatoire — "nous n'avons pas besoin de cela pour obtenir les effectifs nécessaires" — mais plutôt de sensibiliser les hommes d'affaires et la population en général aux besoins des militaires et au sérieux du maintien au Canada d'une force de dissuasion.

L'armée, souligne-t-il, profite d'un budget de 8 milliards de dollars, une somme qui peut paraître

énorme mais qui, dans les faits, est à peine satisfaisante dans un monde où le moindre avion se détaille dans les 140 millions \$ et où un navire patrouilleur coûte au bas mot quelque 800 millions \$.

Le lieutenant-colonel Belzile ne cache pas la satisfaction des militaires de faire face maintenant à un gouvernement beaucoup plus compréhensif des besoins militaires du Canada. "Nous sommes encouragés d'entendre le gouvernement parler de 90.000 militaires de carrière et de 50.000 à 60.000 militaires de réserve. Nous atteignons ainsi les 150.000 personnes dont le Canada a besoin."

Au sein de l'OTAN, le Canada a d'immenses territoires à couvrir. Avec la découverte des armements nucléaires, le pays a cru que des effectifs militaires humains étaient devenus aberrants. Toutefois, précise M. Belzile, on se rend compte que la seule façon de repousser l'avance ennemie sans le recours ul-

time est de lui opposer des armées capables de soutenir une guerre traditionnelle.

L'ennemi, continue-t-il, doit être pris au sérieux.

"Avec l'Union soviétique et les forces du Pacte de Varsovie, nous avons quelqu'un qui a exprimé clairement ses plans dès 1917. Aujourd'hui, ils sont en avance de dix ans sur leur échéancier et on continue de fermer les yeux et de ne pas les prendre au sérieux. Pourtant, lorsqu'on regarde les cartes géographiques, on se rend compte que la couleur rouge prend de plus en plus de place. Ces gens parlent de paix mais ils n'auront de cesse que lorsqu'ils nous auront tous enterrés", de dire M. Belzile.

Selon lui, au rythme des augmentations consenties par Ottawa, c'est dans une dizaine d'années que le Canada aura les forces suffisantes pour respecter pleinement ses engagements au sein de l'OTAN.



C. H. Belzile

## Le témoin ignorait le sens de sub poena

SHERBROOKE — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a relevé un témoin du mandat émis contre lui parce qu'il n'avait pas compris le sens de son sub poena et s'est engagé à revenir devant le tribunal.

Il s'agissait d'une femme qui avait porté une plainte de voies de fait contre son homme à cause, semble-t-il, d'une dispute mais brillait par son absence au procès, qui a dû être remis.

Ce témoin d'origine européenne

mais demeurant au Canada depuis 14 ans a précisé qu'il ignorait à quoi rimait un sub poena.

Le juge Dubé lui a expliqué que cette expression latine voulait dire "sous peine" qu'on aille la chercher pour l'amener devant la cour.

La dame a ajouté qu'elle avait manifesté à la police le désir d'abandonner sa poursuite contre son homme.

Le juge Dubé lui a dit qu'une plainte ne se retire pas ici et que la justice devait suivre son cours.

## Piquetage dans le calme chez H. H. Brown

RICHMOND (GM) — La première journée de grève à la compagnie "Les chaussures H.H. Brown" s'est déroulée dans le calme et aucune nouvelle négociation n'a été amorcée entre le syndicat et la compagnie.

Dès 7 heures hier matin, la majorité des 365 travailleurs de la chaussure, affiliée à la centrale syndicale CSD, ont dressé une ligne de piquetage devant les locaux de la compagnie. Seul ont rentré au travail, les employés de bureau, les contremaîtres et les cadres de l'entreprise. Aucun incident n'a été rapporté et les travailleurs ont manifesté dans le calme. Une rencontre a eu lieu entre la partie syndicale et la compagnie au niveau des payes hebdomadaires des employés et ceux-ci ont reçu leur dû.



Les travailleurs ont dressé une ligne de piquetage tôt hier matin devant les locaux.

## Nouveau comité de Caritas pour lutter contre la famine en Afrique

SHERBROOKE — Caritas-Sherbrooke vient de mettre sur pied un nouveau comité destiné à lutter contre la sécheresse et la famine qu'elle engendre en Afrique.

Le comité Aqua (Assistance Québec Afrique) entend promouvoir des projets à long terme, adaptés aux besoins réels du milieu africain et pris en charge par les principaux intéressés.

"La plupart d'entre nous savons maintenant qu'il ne suffira pas de sauver tout de suite ceux qui n'ont rien à manger, mais qu'il faut voir plus loin, en favorisant une prise en mains, par les Africains eux-mêmes, des outils qui les aideront à enrayer le problème de la famine

et de la sécheresse," écrit le comité.

Pour s'assurer que les projets mis de l'avant correspondront à des besoins réels, AQUA a recours au canal de Caritas internationale.

L'originalité de ce comité tient à ce qu'il veut identifier des moyens précis d'intervention qui vont plus loin que l'action immédiate de survie.

Ce qui n'a pas empêché Caritas-Sherbrooke d'acheminer directement aux pays d'Afrique aux prises avec la famine, plus de 90.000 \$ recueillis en Estrie.

Quant au comité AQUA, il se compose d'une douzaine d'hommes et de femmes de tous âges et de tous milieux.

## La Combustion prête à produire les 480 caissons de Pechiney

SHERBROOKE (GF) — Tel que prévu dans ses échéanciers, la Société d'ingénierie Combustion est à mettre la dernière main aux préparatifs conduisant à la production continue des 480 caissons destinés à la firme Pechiney et à respecter ainsi les termes du contrat de 20 millions \$ décroché en mars '84.

Présentement, l'installation de la ligne de montage et la phase de recrutement sont en phase terminale.

Alors qu'aux plus creux de ses activités, la société employait environ 200 travailleurs, on en compterait présentement près de 600.

Il ne resterait plus que quelques postes à combler de la part du centre de main-d'oeuvre avant d'at-

teindre le plancher nécessaire à la réalisation du contrat Pechiney.

C'est en mars '84 que la Société d'ingénierie Combustion décrochait ce contrat des mains de Pechiney en marge de la construction d'une aluminerie. La société s'est vue ainsi confier la fabrication de caissons dans lesquels se fera l'électrolyse de l'alumine.

Ce contrat concrétisait la démarche de la compagnie C-E Canada de diversifier ses activités et d'explorer de nouveaux marchés. L'usine de Sherbrooke était spécialisée dans la fabrication de génératrices à vapeur et autres équipements similaires.

## Liberté surveillée pour trois ans

SHERBROOKE — Jean-Guy Charest, âgé de 48 ans, a été placé à l'épreuve pendant trois ans pour possession d'un couteau dans un dessein dangereux le 6 décembre 1984.

Il a reçu cette sentence hier, du juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Charest devra pendant cette période persister dans ses efforts

pour ne pas retomber dans la boisson.

Le défenseur Michel Beauchemin avait plaidé que son client est sobre depuis cet incident.

Le procureur Michel Ayotte a soumis que le prévenu projetait de s'attaquer à une personne sur laquelle il avait déjà commis des voies et qu'un sursis ne l'avait pas corrigé.

### Secours-Amitié

Poste d'écoute téléphonique tiendra une soirée d'information pour les personnes qui veulent donner bénévolement de leur temps comme écoutant(e).

Cette soirée aura lieu mercredi le premier mai 1985, au Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux, (C.R.S.S.S.) 2424 ouest, rue King à Sherbrooke à 19:30 heures.

### AVIS

aux résidents du secteur situé à partir de la rue Bel-Horizon et le territoire au nord vers Sherbrooke jusqu'à la rue Dunant incluse.

La cueillette des gros objets s'effectuera le samedi

## ASCOT

4 MAI 1985

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
Arthur Drouin

# 5<sup>e</sup>

## ANNIVERSAIRE

### Boutique

# La Ganse INC.

### Vêtements prêts-à-porter

## REDUCTION DE 20%

### SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Laissez-vous séduire par

## Boutique La Ganse inc.

Vêtements masculins

MAINTENANT 2 MAGASINS dans la PLACE WELLINGTON 124, WELLINGTON NORD SHERBROOKE

(Carte de crédit acceptée - Plan mise de côté)

# Lancement du mois de l'environnement

par Michel Morin  
**SHERBROOKE** — "Il faut dire que lors des 20 ou 30 dernières années, le travail en matière d'environnement n'a pas été fait. Mais maintenant, on se sentirait très coupable de ne rien faire pour les générations futures."

En lançant le mois de l'environnement, le directeur régional de ministère de l'Environnement, Guy Demers, a voulu insister sur l'importance du suivi à accorder aux actions qui ont d'ores et déjà été entreprises en région.

Les actions qui ont été entreprises depuis un an ont porté principalement sur la préservation et la restauration des plans d'eau. A ce chapitre, l'Estrie a connu une performance exceptionnelle. On peut tourner une page en se disant mission accomplie. Mais il faut maintenant s'occuper de la préservation

et c'est ce sur cet aspect que les efforts doivent être consacrés au cours de mois de l'environnement", de continuer M. Demers.

Sous le thème "Préserver, une action pour l'avenir", la septième édition du mois de l'environnement a été officiellement lancée, hier, lors d'une conférence de nouvelles. Et cet événement correspond aussi avec le cinquième anniversaire du ministère québécois de l'Environnement.

Devant plusieurs représentants d'organismes environnementaux de la région, le directeur régional d'Environnement Québec a fait savoir "que la société devait maintenant assumer les actions de préservation."

Profitant de l'inauguration de cet événement, le ministère de l'Environnement a aussi lancé son concours "Mérite environnemental 1985" qui est aussi axé sur le thème de la prévention.

Les groupes, organismes ou associations de la région ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire à ce concours.

En région, des candidats seront sélectionnés et un trophée "Naturas" régional leur sera remis.

### Dans les écoles

De façon à intéresser le plus grand nombre de personnes à ce mois de l'environnement, le ministère s'est associé à la Ligue Majeure d'Improvisation (LMI) qui visitera six écoles de la CSRE.

Les étudiants seront donc sensibilisés à ce mois de l'environnement puisque des performances, faites par la Ligue scolaire d'Improvisation, seront offertes dans ces six institutions scolaires de la région.

Pour donner un avant-goût de ces improvisations, le comédien Raymond Arpin, de la LMI, a offert une improvisation portant sur le thème du gaspillage. A en juger par cette performance, il est évident que le message sera bien transmis aux étudiants.

Par ailleurs, le ministère de l'Environnement a indiqué que 11 subventions, pour un total de 4,285 \$, avaient été octroyées à des organismes de la région.



Guy Demers

## Magog prépare la Cité du commerce

MAGOG (GP) — "La formule des salons commerciaux étant maintenant fort répandue, la Chambre de commerce Magog-Orford (CCMO) se devait de lui donner un cachet particulier pour cette cinquième édition", a déclaré le président de cet organisme, en annonçant la tenue de la Cité du commerce à l'aréna de Magog du 17 au 19 mai.

Il ne s'agira toutefois pas uniquement d'un changement d'appellation puisque la disposition des kiosques et la décoration tenteront de relancer l'intérêt du grand public pour ce genre d'événement. C'est

ainsi que l'aréna sera divisée en rues et en avenues thématiques, agrémentées de bancs et de massifs floraux: "Nous avons tenté de recréer une mini-ville très aérée où les visiteurs trouveront une garde-rie, un bar-terrasse, et où il fera bon se reposer après avoir sillonné les rues de la Cité du commerce 1985", a indiqué le président de la Cité, M. Denis Viger.

Une cinquantaine d'exposants se préparent déjà pour l'occasion et parmi eux, se trouveront la polyvalente La Ruche qui offrira des créations artistiques de ses étudiants, et

la ville de Magog qui présentera des maquettes des projets d'aménagement à la tête du lac Memphrémagog. Une autre nouveauté cette année: les exposants pourront vendre leurs produits sur place, ce que certains revendiquaient depuis la création du Salon commercial de Magog.

Comme par le passé, des spectacles seront présentés à la Cité du commerce, qu'il s'agisse de l'imitateur André-Philippe Gagnon, de l'orchestre de Steve Blanchard, un talent local, ou des défilés de mode, des démonstrations de karaté ou encore de concours de sosies. Un

prix d'entrée de 2\$ sera demandé aux adultes, alors que l'accès au site sera gratuit pour les moins de 12 ans.

Constatant la présentation dynamique et la préparation originale de l'événement par une équipe de très jeunes bénévoles, le maire Antonio Lacasse n'a pas manqué de se réjouir de voir la relève prendre autant d'initiative à Magog. "Vous avez même réussi l'exploit d'instituer un règlement de zonage dans votre cité du commerce, et je vous en félicite, car nous au conseil, cela nous a pris un an et demi pour en arriver au même résultat!"

## Foire commerciale de Coaticook: c'est parti

COATICOOK (JR) — C'est aujourd'hui que débute officiellement la première édition de la Foire commerciale de Coaticook au Centre récréatif.

Les représentants des quelque 55 exposants sur place se sont affairés hier au montage des différents kiosques. Encore ce matin, ceux-ci mettaient la dernière main à la tâche en vue de l'ouverture officielle

des activités, prévue pour 13h00 cet après-midi.

On sait que la Foire commerciale tente cette année une nouvelle approche par rapport au Salon du Commerce qui se tenait à la même époque depuis 1978. On retrouve en effet des exposants provenant uniquement de Coaticook et des petites municipalités environnantes. L'accent est donc mis sur la promotion des commerces de la région de Coaticook.

Presque tous les secteurs d'activité commerciale et de service se

retrouvant à Coaticook-et dans sa région immédiate sont représentés. De plus, certains exposants offriront aux visiteurs des spéciaux tout au long de la Foire.

La population pourra visiter cette exposition commerciale à partir d'aujourd'hui, de 13h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Demain, samedi, le Centre récréatif ouvrira ses portes aux mêmes que la veille. Dimanche les heures de visite seront continues de 11h00 à 20h00. L'admission est libre pour toutes les catégories d'âge.

## Menace de grève à la Dominion Textile: ultime appel aux employés

SHERBROOKE — Dans un effort ultime pour éviter une grève qui, selon lui, serait désastreuse pour l'entreprise, le président de la société Dominion Textile, M. Thomas R. Bell, a fait parvenir aux employés de la compagnie une lettre pour les exhorter à réfléchir à la portée du geste qu'ils s'apprentent à poser.

Il leur rappelle que l'industrie canadienne du textile traverse une période très difficile, que 21.300 emplois ont été perdus depuis 1979 et que plus de 25 usines ont fermé leurs portes depuis trois ans.

"La survie de la compagnie dépend de vous", de dire M. Bell qui, tout en rappelant aux employés qu'ils touchent les salaires les plus élevés payés dans les usines canadiennes, affirme qu'une grève aurait des conséquences désastreuses pour Dominion Textile.

## Nouvelle coopérative d'habitation

MAGOG (GP) — Un nouvel élan vient d'être apporté au mouvement d'habitations coopératives de Magog avec la création de la coopérative les "Deux voisins" qui a reçu une subvention de 90 000 \$ dans le cadre du programme Logi-pop de la Société d'habitation du Québec.

Cette somme servira à l'achat et à la rénovation de deux immeubles situés sur la rue Sherbrooke, et 30 nouveaux logements coopératifs seront ainsi créés. Ceci portera le nombre de ces logements à 42 dans la ville de Magog. En effet, la coopérative "L'Entraide de Magog" administre déjà deux immeubles situés sur les rues St-Patrice et Champlain depuis 1978.

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Mon 1er choix, c'est **COMMIS COMPTABLE**

Je veux devenir **SECRÉTAIRE**

**ÉCOLE DE SECRÉTARIAT NOTRE-DAME-DES-NEIGES**  
 265, R. E PARC SHERBROOKE, J1E 2J8

La seule école privée de secrétariat en Estrie qui offre des cours menant à un diplôme du Ministère de l'Éducation du Québec.  
 Cours régulier, 2 ans, après Secondaire 4 ou 5  
 Cours intensif, 1 an, après Secondaire 5  
 Stage pratique en milieu de travail.  
 Le traitement de texte est inclus dans les cours de secrétariat.  
 Le traitement de données fait partie des cours de commerce.  
 Options supplémentaires sans frais: — secrétariat médical  
 — secrétariat juridique

**ÉCOLE PRIVÉE DÉCLARÉE D'INTERET PUBLIC**  
 (819) 821-2199

*Du Savoir faire Pour savoir plaisir...*

**L'ATELIER CULINAIRE**  
 de L'Attirail donne une démonstration d'un MENU "FETE DES MERES" MERCREDI LE 8 MAI '85, offert exclusivement aux PAPAS.

Coût: 25\$  
 Dégustation de vins.  
 Sur réservation seulement.

**L'attirail**  
 BOUTIQUE DE CUISINERIE  
 1627, King ouest, Sherbrooke  
 Sur réservations: (819) 569-1020

LOCATION ET VENTE DE MOULES WILTON

# GRANDE PREMIERE

## AU PARC JACQUES-CARTIER DE SHERBROOKE!

### VENEZ ESSAYER SUR L'EAU LES NOUVEAUX HORS-BORD

# YAMAHA

## DIMANCHE LE 5 MAI '85

(En cas de pluie, remis au dimanche, 12 mai 85)

DES EXPERTS SERONT SUR PLACE POUR REPENDRE A VOS QUESTIONS.

**HORS-BORD**  
**YAMAHA**

Gamme de 2 c.v. à 220 c.v.  
 Huile 100 1 pour 2 c.v. à 30 c.v.  
 Injection d'huile pour 40 c.v. à 220 c.v.

COURTOISIE DE

# MARINA

# 2000

enr.

L'ère des hors-bord ne sera plus la même.

Amendements à la Loi sur la fiscalité municipale

# Un projet de loi omnibus avant le 15 mai

— Alain Marcoux

par Maurice Cloutier

**PLESSISVILLE** - "Des amendements seront apportés à l'article 65 de la Loi sur la fiscalité municipale à l'intérieur du projet de loi omnibus que je déposerai à l'Assemblée nationale avant le 15 mai."

Le ministre des Affaires municipales Alain Marcoux a pris cet engagement dans une entrevue accordée au journaliste de La Tribune, hier, lors de son passage dans la région de Plessisville.

En outre, il a souligné que le projet de loi avait "de très bonnes chances d'être adopté d'ici le 22 juin", soit avant l'ajournement de la session. Son entrée en vigueur est prévue pour l'exercice financier 1986 des municipalités.

En fait, une zone grise dans cet article de loi a donné lieu à une interprétation selon laquelle les accessoires mécaniques et électriques, nécessaires ou non à la production, ne sont pas taxables. Cette interprétation a été confirmée par un tribunal dans la célèbre affaire opposant la compagnie Ultramar à la ville de St-Romuald.

Depuis lors, plusieurs municipalités, dont Thetford-Mines, Black-

Lake et Coleraine, ont dû et doivent encore réviser leur rôle d'évaluation et subir des pertes importantes.



Alain Marcoux

Très au fait du problème, le ministre Marcoux a été catégorique: "les amendements respectent le principe d'extension des champs de taxation des municipalités visé par l'entrée en vigueur en 1979 de l'article 65."

Tel que le voulait le gouvernement dans sa correction de la loi de 1972, l'assiette fiscale des municipalités sera plus grande. Cepen-

tant, il a ajouté que les modifications feront aussi en sorte que les abus pratiqués par certaines municipalités ne se reproduisent plus.

En fait, le deuxième grand principe qui guidera la volonté de l'Etat sera "de maintenir la compétitivité des entreprises installées au Québec par rapport à celles en Ontario ou dans certains états américains." Toujours en rapport avec l'arti-

cle 65, le ministre a indiqué que les amendements auront aussi comme effet d'inciter les compagnies contestataires et les municipalités à négocier un règlement hors cour des plaintes déposées devant le Bureau de l'évaluation foncière du Québec.

Enfin, une autre disposition réglera un litige plus récent qui porte entre autres sur l'évaluation des

meubles de chambre d'un hôtel.

"La révision de l'article 65 de la Loi de la fiscalité municipale est ma priorité depuis près d'un an." A cet effet, il a mené une vaste consultation des milieux d'affaires. De son propre aveu, leurs réactions seront certainement partagées. En contre-partie, il est persuadé que le monde municipal sera très satisfait.

## Évaluation: une entente hors cour devra être négociée avec la SAL

**PLESSISVILLE (MC)** - Les municipalités de Thetford-Mines, Black-Lake et Coleraine devront négocier une entente hors cour avec la Société Asbestos Limitée (SAL), concernant la contestation de l'évaluation des installations de la compagnie minière pour 1985.

C'est ce qu'a indiqué le ministre des Affaires municipales Alain Marcoux, en annonçant l'entrée en vigueur des futurs amendements à la Loi sur la fiscalité municipale

pour la confection des rôles d'évaluation du prochain exercice financier. Des incitatifs en faveur d'un règlement hors cour sont toutefois promis à l'intérieur de la révision.

Dans le dossier de la région de l'Amiante, il a écarté totalement la possibilité d'une intervention directe du gouvernement québécois auprès de la Société Asbestos Limitée (SAL) afin que celle-ci retire sa contestation de l'évaluation en 1985.

Les villes de Thetford-Mines, Black-Lake et Coleraine pourraient éventuellement subir une nouvelle

perte de revenus de l'ordre de 940 000 \$ pour l'exercice 1985, selon la demande formulée par la SAL devant le Bureau de révision de l'évaluation foncière.

Ces municipalités ont déjà remboursé en 1984 une somme de 838 672 \$ à la SAL suite à la contestation de l'évaluation municipale.

## Plessisville obtient ReviCentre et peut-être 500,000 \$

**PLESSISVILLE (MC)** - La Ville de Plessisville est devenue, hier, la 67e municipalité du Québec admise au programme de revitalisation des centres-villes ReviCentre. A cet égard, elle est éligible à une subvention de 500 000 \$ du gouvernement québécois.

Voilà l'essentiel du message qu'a livré, hier, le ministre des Affaires municipales Alain Marcoux devant une quarantaine de représentants municipaux, gens d'affaires et employés de la ville. Pour sa visite, il était accompagné du député d'Arthabaska Jacques Baril.

Mentionnant que "nos centres-

villes, depuis 20 ans, ressemblaient à des villes bombardées", il a félicité la ville de Plessisville d'avoir sollicité l'appui du gouvernement pour donner un nouveau souffle au sien. "Il est important que le cœur de la communauté batte fort".

Le ministre a également noté que Plessisville recevra, à la signature du protocole d'entente, 25% de la subvention totale, à la condition expresse qu'elle réalise 25% des travaux admissibles au cours des douze prochains mois. En tout, la Ville dispose de deux ans pour utiliser les fonds gouvernementaux.

Selon le programme, la Ville tou-

chera 1 \$ d'aide pour chaque dollar investi dans les projets admissibles, qui sont regroupés à l'intérieur de trois grandes catégories: la rénovation de bâtiments, la mise en place d'un mobilier urbain adéquat; et l'amélioration de la circulation et du stationnement.

Le territoire d'intervention désigné pour le programme est délimité par: les avenues Saint-Laurent, Vallée et St-Luc au nord-est; les rues Dionne, Saint-Pierre et Saint-Jacques au sud-est; la rivière Bourbon au sud-ouest; et la rue Savoie au nord-ouest.

La Ville de Plessisville n'était

toutefois pas éligible à la tranche additionnelle de 250 000 \$ versée aux villes considérées comme des sous-centres régionaux. Enfin, M. Marcoux a souligné que ce programme constitue un élément important de la relance économique au Québec.

Le maire Jean-Louis Fradette a enchaîné, en disant que le programme stimulera l'économie de la région et donnera un nouvel élan au centre-ville. Puis, il a lancé un appel à la collaboration des gens d'affaires. "Il faudra que nos gens d'affaires démontrent un dynamisme et une volonté de réussir."

## La Cour Supérieure refuse de forcer la Caisse St-Félix à réparer une maison saisie

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Un résident de St-Félix de Kingsey, M. Yvon Robidas, a échoué hier en Cour Supérieure du district de Drummond dans sa tentative de forcer la Caisse populaire de cette paroisse à réparer la maison qu'il occupe.

Toute cette affaire s'inscrit dans la lutte menée contre l'Office du Crédit agricole du Québec par le Mouvement pour la survie des Agriculteurs, dont le président est M. Jean-Claude Boucher.

M. Robidas, qui a fait cession de ses biens, continue à occuper la ferme familiale, même si elle a été reprise par la Caisse populaire de St-Félix et l'Office du crédit agricole.

district de Drummond. Il souhaitait que le juge oblige la Caisse à réparer l'immeuble, pour le rendre plus habitable et éviter qu'il ne se dégrade davantage avec le temps.

Après avoir entendu des témoins, dont M. Robidas lui-même, le juge en vint à la conclusion qu'il n'existait aucun lien de droit entre M. Robidas et la Caisse populaire, actuel propriétaire de l'édifice. M. Robidas a reconnu qu'il n'était ni propriétaire, ni locataire de son ancienne ferme, même s'il paye le chauffage, l'électricité, etc. Pour le juge, il est évident que M. Robidas profite d'une tolérance qui ne lui permet pas de dicter ses volontés au propriétaire légitime de l'immeuble.

M. Robidas, qui n'était accompagné d'aucun avocat, avait l'appui du mouvement pour la survie des agriculteurs, dont les principaux officiers comme MM. Claude Boucher et Pierre Blickensdorfer étaient présents à l'audience. D'ailleurs, au début des procédures, M. Boucher a tenté en vain d'obtenir l'autorisation du juge d'aider M. Robidas dans ses représentations devant le tribunal. Le juge a autorisé M. Boucher à rester assis à côté de M. Robidas, mais ne lui a pas permis d'intervenir ou d'agir comme personne-conseil.

Le 5 mars, un début d'incendie endommageait la maison et, comme l'édifice ne lui appartenait plus, il tenta de forcer la Caisse populaire à effectuer les réparations nécessaires pour qu'il continue à l'occuper décentement, parce que la pluie et la neige rendaient la vie difficile à l'intérieur des murs.

La Caisse populaire fit la sourde oreille et n'effectua aucune réparation. Hier matin, M. Robidas présentait sa requête d'injonction interlocutoire devant le juge Denis Durocher de la Cour Supérieure du

## Première condamnation après le coup de filet de la GRC 30 mois de pénitencier à Pierre Précourt

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Pierre Précourt, surnommé Pépé, 27 ans, de Drummondville, a été

condamné hier à 30 mois de pénitencier pour trafic d'une drogue connue sous le nom de PCP, phén-

cyclidine ou mescaline.

Précourt est le premier à avoir plaidé coupable et avoir été condamné depuis la fin de l'opération majeure d'infiltration de la GRC dans Drummond et dans les Bois-Francis, opération qui a pris fin le 19 avril par une série de perquisitions et d'arrestations dans Drummond et St-Hyacinthe.

Précourt était le seul, parmi les quatre individus arrêtés dans Drummond, qui n'avait que deux accusations contre lui, soit d'avoir le 13 décembre 1984, participé à une transaction avec un agent double de la GRC pour l'achat de 8 onces (une demi-livre de PCP) au montant de 1450 \$.

empreintes digitales sur les sachets de PCP avant de les remettre à l'agent double.

Pour le juge Louis Carrier, qui a prononcé la sentence, Précourt mérite 30 mois de détention, de préférence au pénitencier de Drummondville pour être plus près des siens. Même s'il n'a joué que le rôle de courrier, la quantité de drogues transigée et la nature des stupéfiants commandent au magistrat la sévérité. Cependant, comme Précourt a plaidé coupable et évité à la société de longs et coûteux procès, comme il n'a aucun antécédents judiciaires, il mérite de la clémence.

### Autres accusés

Quant aux trois autres accusés reliés à ce présumé réseau, ils ont comparu brièvement au palais de justice de Drummondville. Leur cause a été remise au 10 mai pour enquête préliminaire. Leur procureur a cependant fait savoir que la présence des témoins de la Couronne ne sera pas nécessaire.

## Le projet d'un autre pont refait surface

par Richard Jean

**DRUMMONDVILLE** - Relégué aux oubliettes depuis cinq ans, peut-être davantage, le projet d'un autre pont reliant les deux rives de la rivière St-François a soudainement refait surface lors de la dernière assemblée régulière de la Municipalité régionale de comté Drummond.

Ce projet, rappelons-le, avait été soumis dans l'intention de réunir les deux rives de la St-François à la hauteur des municipalités de St-Nicéphore et de St-Lucien afin de permettre aux populations de St-Lucien et celles du Canton de Kingsey d'avoir un accès plus rapide vers les entreprises commerciales et industrielles de la région de Drummondville. A l'époque, c'était le maire de L'Avenir, M. Jean-Marc Paris, qui avait lancé l'idée mais le projet mourrait dans l'oeuf quelque temps plus tard.

Cette fois, c'est le maire de St-Nicéphore, M. Jean Charpentier, qui a détéré le projet en indiquant à ses collègues de la MRC qu'un groupe de travail serait déjà en formation, voire même en opération, pour reconduire le projet à bon

port. Ces gens, qui, souligne-t-on, ne seraient pas nécessairement associés aux affaires municipales mais de simples citoyens, auraient même déjà reçu un appui écrit du groupe Cascades de Kingsey Falls en faveur du projet.

### Comité d'étude

Face à cette manœuvre, la MRC Drummond n'a pas fait la sourde oreille.

Après avoir fouillé le rapport des orientations et des projets du gouvernement pour les prochaines années qui ne prévoit aucune dépense à cet effet, elle a formé un comité d'étude de cinq membres qui se chargera d'étudier davantage le dossier et de rendre un rapport sur ses constatations et ses recommandations au comité d'aménagement de la MRC. Ce rapport devra être déposé d'ici un mois.

Les membres du comité d'étude sont les maires Jean Charpentier de St-Nicéphore, Jean-Marc Paris de L'Avenir, Edmond Elie de St-Lucien et Jean-Paul Francoeur du Canton de Kingsey, ainsi que Mme Danielle Pigeon d'Ulverton.

## ...en bref

### L'Amiante

#### • Fête des travailleurs

**THETFORD-MINES** - C'est sous le thème "il nous faut des emplois qui nous permettent de vivre et non de survivre" que la CSN désire souligner la Fête des travailleurs. A cet effet, une soirée de solidarité se

déroulera vendredi le 3 mai chez Réception Thetford. A cette occasion, la CSN soulignera le départ de M. Ghislain Pelletier, conseiller syndical depuis cinq ans dans la région.

#### • Semaine des assistés sociaux

**THETFORD-MINES** - Dans le cadre de la semaine des assistés sociaux, une délégation de l'Association pour la défense des droits sociaux de Thetford-Mines participera à une soirée de solidarité, ven-

dredi le 3 mai à Québec. Le départ aura lieu à 10h30 afin de rejoindre différentes caravanes vers les 13h00 et ce, avant la manifestation devant la colline parlementaire.

### Centre du Québec

#### • Tué dans une collision

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Un homme de 28 ans, Michel Sarrazin, du 190 Robert à St-Hyacinthe, a succombé à ses blessures à la suite d'un accident de la route survenu lundi soir sur l'autoroute transcanadienne, à la hauteur de St-Eugène de Drummond.

Selon les informations recueillies par la Sûreté du Québec, poste de Drummondville, Sarrazin circulait dans son auto. Pour une raison

qu'on ignore, sa voiture dévia sur la droite, emprunta l'accotement et heurta de plein fouet l'arrière d'une remorque de Chicoutimi Transport, qui y était stationnée à cause d'un problème mécanique.

Transporté par ambulance à Drummondville, Sarrazin devait y expirer dans les heures qui suivirent l'accident. A la demande du coroner du district, une enquête a été entreprise par la Sûreté du Québec sur cette tragédie.

## Négociations sur la clause d'ancienneté à la mine Bell

**THETFORD-MINES (PS)** - C'est fort d'un mandat unanime de la dernière assemblée générale que le comité syndical de négociation du local 7285 des Métallos a repris, cette semaine, les pourparlers avec les dirigeants de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée en vue du renouvellement de la convention collective de travail qui, incidemment, est échue depuis mardi le 30 avril.

Jusqu'à présent, les représentants des deux parties en cause sont très éloignés quant aux dispositions de la clause d'ancienneté. Lors de la dernière réunion, les syndiqués ont entériné la recommandation de leur comité de négociation, en rejetant unanimement la proposition patronale.

Le président du syndicat, André

Fillion, a précisé que le texte patronal sur l'ancienneté aurait pour effet de limiter le transfert d'employés dans les nouvelles classifications ou secteurs d'activités. Pour sa part, le syndicat soutient que l'ancienneté doit toujours primer lors de licenciements et que l'entraînement soit à la charge de la compagnie, notamment pour ceux qui auront alors à travailler sur des tâches non-familiales.

Le droit légal de grève sera acquis dimanche le 5 mai courant et les dirigeants syndicaux ont déjà cédé une assemblée générale pour cette date. A cette occasion, ils présenteront un nouveau compte-rendu des négociations et, à la lumière de la situation, ils étudieront toutes les possibilités pour faire avancer le dossier.

## La "semaine d'achat chez nous" revient à l'automne

**THETFORD-MINES (PS)** - La première campagne d'incitation à l'achat chez nous vient à peine de se terminer dans la région de Thetford-Mines que, déjà, le Comité de promotion et de tourisme de la Société économique de la région de l'Amiante (SERA) planifie celle qui se déroulera vers la fin du mois d'août, sous la responsabilité de Tourisme Amiante.

La campagne qui vient de se terminer a reçu un accueil des plus positifs auprès des gens d'affaires concernés et la plupart se sont déclarés enchantés de l'initiative qui fut rendue possible grâce à la concertation des gens d'affaires du centre-ville de Thetford-Mines, des Galeries et du Carrefour Frontenac, de la Chambre de commerce régionale et de la SERA. Elle aura marqué une étape importante dans

la mise en commun des objectifs des différents intervenants de la région.

Axée autour du fait que près de 23 millions \$ s'échappent chaque année de la région à cause d'achats effectués à l'extérieur, entraînant ainsi une perte nette de 250 emplois, cette campagne avait pour but d'inciter les gens à plus de vigilance dans ce domaine, qu'ils soient consommateurs ou affectés aux achats manufacturiers ou industriels.

D'autre part, Tourisme Amiante participera à l'Expo commerce qui se déroulera au Centre Mario-Goselin de Thetford-Mines du 16 au 19 mai prochain. L'organisme abordera deux volets lors de cette exposition, soit le tourisme et celui du potentiel de développement de la région.

## Activités Optimistes

**DRUMMONDVILLE** - Le Club Optimiste de St-Charles, en banlieue de Drummondville, organise deux acti-

les vieux objets Dimanche, ils organisent un encan à l'angle St-Charles et 122 au profit de leurs activités.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ**

poste d'écoute 584-2323

Sans frais d'appel: LAC-MÉGANIC Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

**"Hé bonhomme, tu veux un bon tuyau sers toi des petites annonces!"**

**LA TRIBUNE**

**569-9501**

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ**

poste d'écoute 584-2323

Sans frais d'appel: LAC-MÉGANIC Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

**A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

# Médecine d'urgence: des lacunes en voie de correction

par Rollande Parent

**MONTREAL (PC) — La Fédération des médecins omnipraticiens reconnaît l'insuffisance de la formation initiale de ses membres quant aux soins à dispenser dans les services d'urgence, mais croit que le redressement de la situation est imminent.**

Depuis 1967, la Fédération recommande qu'une formation spécifique de deux ans, comprenant des stages en médecine d'urgence, soit donnée aux omnipraticiens.

Il y a quelques mois, le Conseil des universités a fait la même suggestion au ministre de l'Enseignement supérieur, Yves Bérubé.

A l'heure actuelle, après les cours de formation générale, les omnipraticiens reçoivent à l'hôpital une formation qui s'étend sur un an et ne comporte pas nécessairement

un stage à l'urgence.

En conférence de presse hier, le docteur Gilles des Rosiers, directeur de la formation professionnelle de la Fédération des médecins omnipraticiens, a reconnu que la formation est devenue insuffisante en raison, entre autres, du développement des technologies.

C'est d'ailleurs sur cette question des urgences en omnipraticien que plus de 500 médecins sont réunis pour trois jours au Palais des congrès, à Montréal.

En attendant que soit prolongée d'un an la formation des omnipraticiens, la Fédération s'occupe de donner à ses membres des sessions de perfectionnement sur les soins à dispenser dans les cas d'urgence.

Dans la presque totalité des centres hospitaliers du Québec, les services d'urgence sont sous la responsabilité des médecins omnipraticiens.

Mais voilà que certains médecins spécialistes se plaisent à répéter pendant quelque temps que la médecine dans les services d'urgence ne pourra atteindre un certain niveau d'excellence aussi longtemps que les maîtres d'oeuvre demeureront les omnipraticiens.

Ce qui ne manque pas de choquer le président de la Fédération des omnipraticiens, Clément Richer.

Il estime que l'apparition aux États-Unis des spécialistes en services d'urgence s'est produite du fait que les omnipraticiens ne sont pas suffisamment nombreux dans ce pays. Ils ne sont que 15 pour cent alors qu'au Québec 50 pour cent des médecins sont omnipraticiens.

Malgré les coûts sociaux qu'entraînerait la prolongation d'un an des études des omnipraticiens, la Fédération espère convaincre le ministre Yves Bérubé de l'urgence d'agir en ce domaine lors d'une rencontre prévue pour mardi.

## Dans le secteur des affaires sociales Un droit de grève purement symbolique

**QUEBEC (PC) — Le droit de grève qu'auront les travailleurs du secteur des affaires sociales ne sera que symbolique, prévoit le projet de loi sur le régime de négociation dans le secteur public et parapublic déposé hier à l'Assemblée nationale.**

"Le droit à la santé doit primer sur le droit de grève", affirme le parrain du projet de loi, Michel Clair.

Pour assurer ce droit à la santé et à la continuité des soins en tout temps, le projet de loi prévoit qu'avant d'exercer le droit de grève le syndicat devra faire approuver par le Conseil des services essentiels une liste ou le contenu d'une entente déterminant le nombre de travailleurs qui demeureront à l'ouvrage!

Les listes ou ententes acceptées par le Conseil des services essentiels devront prévoir au minimum:

- 90 pour cent des salariés oeuvrant dans les établissements qui dispensent les services de centre d'accueil ou de soins de longue durée, de psychiatrie, de neurologie et de cardiologie, de même que dans les centres hospitaliers dotés d'un département clinique de psychiatrie ou un département de santé communautaire;
  - 80 pour cent des salariés dans les autres centres hospitaliers de soins de courte durée et les centres de santé;
  - 60 pour cent des salariés dans les centres locaux de services communautaires autres que les centres de santé;
  - 55 pour cent des salariés dans les centres de services sociaux.
- Le Conseil des services essentiels pourra toujours exiger qu'un plus grand nombre de salariés soit au travail si des conditions particulières le nécessitent.

# La chiropraxie plus efficace et moins coûteuse et pourtant...

par Norman Delisle

**QUEBEC (PC) — On pourrait traiter les maux de dos plus rapidement et plus économiquement en ayant recours à la chiropraxie, estime l'Ordre professionnel des chiropraticiens du Québec.**

Voilà pourquoi la présidente de cet ordre professionnel, Mme Yolande O'Neil, estime que les traitements chiropratiques devraient être reconnus par le gouvernement dans le traitement des accidentés du travail.

Le projet de loi 42, dont l'Assemblée nationale entreprendra l'adoption finale dans les prochains jours, refuse toujours d'inclure les traitements chiropratiques dans les soins couverts par le régime d'indemnisation de la Commission de santé et de sécurité au travail.

Dans une conférence de presse donnée à la fois à Québec et à Montréal jeudi, Mme O'Neil, accompagnée du président de l'Association des chiropraticiens Pierre Beau-

lieu, a rendu publics des chiffres établissant l'économie qu'il y a à traiter un accidenté du travail souffrant de maux de dos par la chiropraxie plutôt que par la médecine.

Une enquête menée en Californie en 1972 rapporte que des patients traités par des chiropraticiens pour des problèmes dorsaux avaient été absents de leur travail en moyenne 15,6 jours par rapport à 32 pour ceux traités par des médecins.

Une enquête gouvernementale en Oregon indiquait par ailleurs que 82 pour cent des travailleurs traités par un chiropraticien ont repris le travail après une semaine contre 41 pour cent chez ceux traités par un médecin.

### Coût

Les chiropraticiens sont par ailleurs beaucoup moins dispendieux que les médecins, croit Mme O'Neil.

Une autre étude américaine établit que les coûts de traitement chiropratiques sont inférieurs de 25 pour cent à ceux des traitements médicaux.

L'Ordre des chiropraticiens s'étonne que le projet de loi 42 n'accorde toujours pas la couverture des traitements aux accidentés du travail.

L'organisme avait déjà présenté un mémoire en ce sens devant la commission parlementaire qui étudiait la loi 42 en février 1984. L'opinion de l'Ordre n'a pas été retenue par le législateur.

Mme O'Neil a expliqué que, dans sept autres provinces canadiennes et dans les 50 états américains, les régimes d'indemnisation des acci-

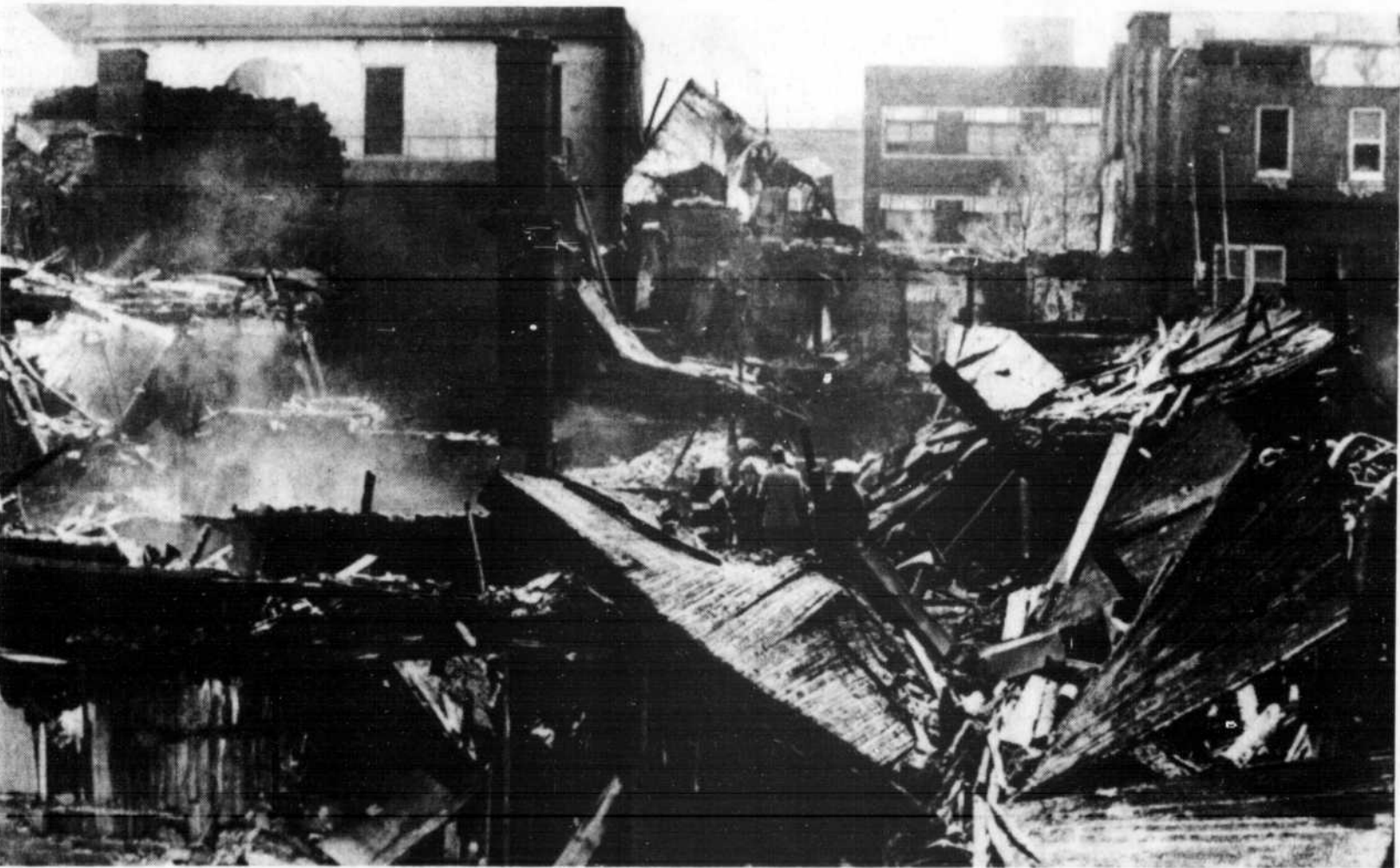
dentés du travail assument déjà les frais des traitements de chiropraxie.

Au Québec, le conseil des ministres céderait aux pressions et au lobby des médecins qui ne veulent pas reconnaître la chiropraxie, a pour sa part affirmé le président de l'Association Pierre Beaulieu.

Selon M. Beaulieu, il faut respecter le libre choix des accidentés qui devraient pouvoir faire appel à un chiropraticien plutôt qu'à un médecin s'ils le préfèrent.

M. Beaulieu a rappelé que le Québec est une des dernières provinces où les soins chiropratiques ne sont pas couverts par le régime public et universel d'assurance-maladie ni par le régime d'assurance-automobile.

La plupart des polices collectives privées d'assurances indemnissent néanmoins les travailleurs dont l'état requiert des soins de cette nature.



## Dur coup pour le quartier chinois

Un incendie vraisemblablement allumé par une main criminelle a ravagé sept édifices abritant des logements et des commerces, au coeur du quartier chinois de Montréal, dans la nuit d'hier. Quelque 150 pompiers répondant à une alerte générale ont mis en-

viron quatre heures pour maîtriser les flammes qui ont jeté sur le pavé une dizaine de famille en plus de détruire plusieurs restaurants et magasins d'alimentation. Deux suspects ont été interpellés puis relâchés après interrogatoire.

## La politique d'aide à l'hôtellerie et à la restauration en cause

# Motion libérale facilement battue

par Rudy Le Cours

**QUEBEC (PC) — Le gouvernement a facilement battu hier une motion de l'opposition libérale déplorant son indifférence et son inertie pour venir en aide aux industries de l'hôtellerie et de la restauration.**

Le proposeur, le député libéral de Viger Cosmo Maciocia, s'est attardé à dénoncer les nombreuses mesures fiscales et réglementaires qui étoufferaient le tourisme au Québec.

Il s'en est pris en particulier à la surtaxe de 4,4 pour cent sur les vins et spiritueux, à la surtaxe de 0,94 \$ sur la caisse de bière imposée depuis deux ans et aux frais de livraison payés à la Société des alcools de 1,15 \$ la caisse de bière.

M. Maciocia a noté aussi que la taxe de vente de 10 pour cent était de 3 pour cent plus élevée qu'en Ontario, ce qui avait le double résultat d'éloigner les touristes et de favoriser la restauration rapide puisque cette taxe s'applique sur les additions dépassant les 3,25 \$.

Il a dénoncé le coût élevé de la taxe foncière pour une chambre d'hôtel évaluée annuellement à 4,700 \$ à Montréal en moyenne contre 1,800 \$ à Toronto et 1,200 \$ à New York.

"C'est un scandale de voir ce gouvernement qui se disait transparent au début de son mandat ne rien faire pour régler ces irritants et cesser d'étouffer continuellement les gens de l'hôtellerie et de la restauration", de lancer le député de Viger.

Selon l'Association des restaurateurs du Québec, a-t-il rappelé, seulement 5 pour cent

des restaurants font un profit de 5 à 8 pour cent, 35 pour cent sont au point mort et 60 pour cent connaissent des pertes.

### Pas si mauvais

Le ministre du Tourisme Marcel Léger a répliqué en admettant d'abord qu'il y avait certes beaucoup de problèmes dans l'industrie du tourisme et que son jeune ministère n'avait évidemment pas eu le temps de tout régler.

Par contre, M. Léger a cité beaucoup de chiffres qui démontreraient que la situation, sans être rose, n'est pas aussi noire que la dépeint l'Opposition.

Les recettes dans la restauration ont augmenté de 11 pour cent en 1984 par rapport à 1983. Pour la même période, elles ne se sont accrues que de 6,2 pour cent en Ontario et de 7 pour cent au Canada.

toutes les conséquences d'un tel geste devront être évaluées par les ministères concernés: "Il y a des choses à corriger mais, avant de les corriger, il faut être responsable et voir ce que ça occasionne."

Généralement, semblable motion est débattue durant deux après-midi. Mais en vertu d'une entente entre les parties, le débat s'est limité à mercredi après-midi et le vote pris hier après les affaires courantes.

Les députés indépendants ne sont pas intervenus durant le débat. Au moment du vote, Mme Denise LeBlanc-Bantey (Iles-de-la-Madeleine) de même que MM. Gilbert Paquette (Rosemont) et Jérôme Proulx (Saint-Jean) ont voté avec le gouvernement, c'est-à-dire contre la motion. Les autres députés indépendants étaient absents.



Cosmo Maciocia

## Woolco

### CORRECTION

Dans notre circulaire  
"Juste pour Maman", du 27 avril 85,  
on aurait dû lire:

Page 2 - Sandales à 14,88. Seulement l'empeigne  
est en cuir véritable.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

117412

CANADA  
Province de Québec  
Corporation municipale de la  
ville de Lennoxville

**Proclamation par:  
C.W. DOUGHERTY,  
MAIRE**

**SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT  
A LENNOXVILLE**

DU 6 AU 10 MAI 1985

La collecte spéciale mensuelle de débris aura  
lieu au jour habituel, soit le premier lundi du  
mois (6 mai) et une autre collecte spéciale sera  
effectuée lundi le 13 mai 1985.

Le Conseil municipal de la ville de Lennoxville  
JULES GERVAIS, secrétaire-trésorier

117408x

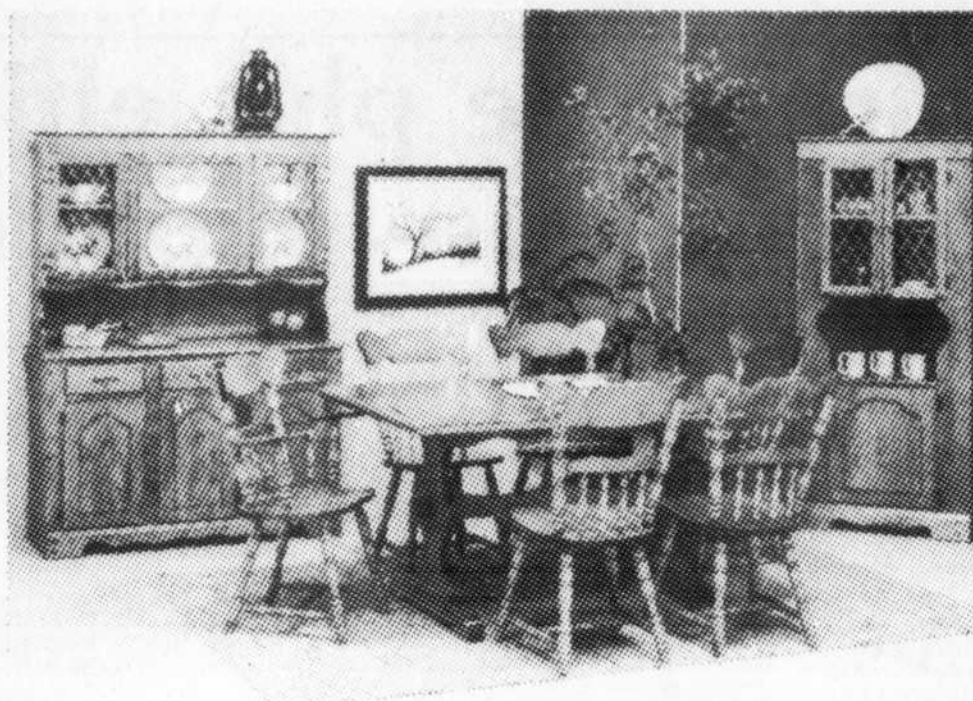
# SUPER VENTE

# Expo '85



**Mobilier de salon**  
Mobilier sectionnel, 5 mcx.

Super spécial **\$599**



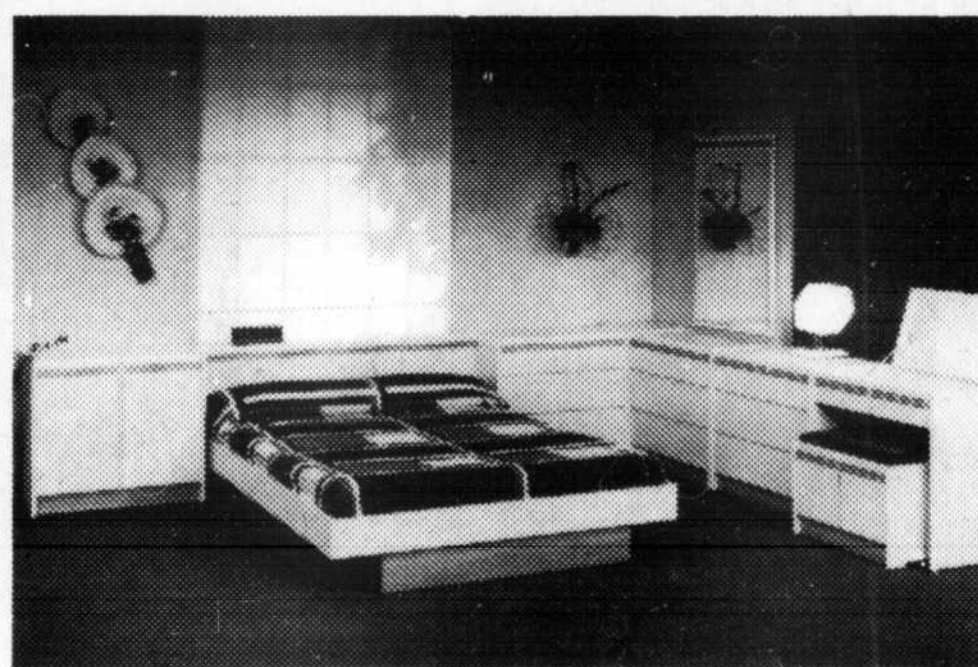
**Mobilier de cuisine en bois massif**

Table, 2 rallonges, 6 chaises    Buffet-huche 52"    Buffet de coin

**\$689. \$549. \$299.**



**Mobilier de cuisine**  
5 mcx en bois massif **\$459**



**Mobilier de chambre**

Unités modulaires en mélamine et chêne disponibles en 4 couleurs. **Prix spécial en magasin**

**HOTPOINT • KELVINATOR • KITCHEN AID • HITACHI**



**MEUBLES LENNOXVILLE INC.**

PLAN MISE DE COTÉ  
Master Card et Visa acceptées

**VISITEZ NOS 4 ÉTAGES**

153, rue Queen, Lennoxville  
**566-5844**

la tribune arts et divertissements

Un M.S.A. pareil comme tout l'monde:

# Enthousiasme et passion des amateurs

Un commentaire de Pierrette Roy

L'enthousiasme et la passion qui animent ces jeunes amateurs de théâtre qui, chaque année, s'inscrivent à l'atelier théâtre des Ateliers d'animation culturelle m'épatent de fois en fois. En ce sont encore ces traits qui ressortent de la performance offerte cette semaine, depuis mercredi et jusqu'à samedi inclusivement, par le groupe inscrit cette année et offrant la création Un M.S.A. pareil comme tout l'monde.

En fait, cette oeuvre créée par le groupe de l'Organisation o dans le cadre d'un colloque en psycho-éducation n'est pas ce que l'on peut appeler une pièce facile d'abord. Malgré un humour constamment présent tout au long de la production et la mise en scène de situations souvent cocasses, la pièce offre un con-

tenu dense sur une certaine réalité de ceux que l'on appelle les mé-sadapés socio-affectifs.

Pourtant, malgré quelques maladresses bien compréhensibles au niveau de l'interprétation, au niveau technique ou scénique, c'est l'ardeur avec laquelle l'équipe de douze comédiens, la plupart sans aucune expérience de la scène, offrent une performance extrêmement valable dont tous peuvent être fiers, le metteur en scène et animateur du groupe Patrick Quintal le premier.

Il a su, avec l'aide de sa collaboratrice Isabelle Boisclair, diriger efficacement la production de façon à permettre à chacun des apprentis-comédiens de trouver une place adéquate à l'intérieur du spectacle.

Destinée à parodier un colloque à l'intérieur d'un colloque (puisqu'elle était créée

expressément pour une manifestation de ce genre), la pièce offerte dans ce magnifique théâtre du Parc Jacques-Cartier n'est pas rebutante au premier abord puisqu'elle associe étroitement le public, comme assemblée de congressistes, au

propos qui sera tenu devant lui.

D'ailleurs, initiative efficace et heureuse, on utilisera la salle au maximum ce qui permettra d'assurer tout au long de la production une complicité manifeste avec le public.

A travers des situa-

tions de famille, d'école, de jeu, la pièce tentera de cerner ce à quoi peut ressembler la problématique du MSA confrontée à celle que vit chaque individu dans son quotidien pour finalement relativiser l'écart entre celui qui est classifié "anormal"

de celui qui est considéré comme "normal".

De nombreux personnages, spécialistes en tous genres, interviendront chacun leur tour pour faire comprendre d'une façon plus qu'évidente ce constat.

A ce niveau, on ar-

rive à une excellente utilisation de la douzaine de comédiens pour l'interprétation des quelque 30 personnages qui interviendront tour à tour, la plus large part étant assumée par Claire Turgeon et Daniel Gagnon, qui inter-

prètent avec brio les deux MSA principaux, et Lise Boudreau qui joue avec humour et bonheur la spécialiste Mme Ornée To-Logue.

Un excellent moment donc que vous pouvez vous offrir jusqu'à samedi avec l'atelier théâtre des Ateliers d'animation culturelle.



Une scène de "Un MSA pareil comme tout l'monde".

## Le MF de Radio-Canada en Estrie ?

Par Pierrette Roy SHERBROOKE — La région de Sherbrooke finira-t-elle par obtenir un nouvel émetteur MF stéréo destiné à diffuser la programmation de la station MF de Radio-Canada?

C'est la question qu'il est encore permis de se poser après plusieurs années au cours

desquels les auditeurs amateurs de musique classique réclament ce service de la radio d'Etat et même après qu'une demande en ce sens ait été présentée à l'audience publique du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) du 25 mars dernier.

Si certaines rumeurs circulaient à l'effet que le CRTC avait donné son accord pour l'installation d'un nouvel émetteur, vraisemblablement à Fleurimont, où se trouvent déjà les installations de Radio-Canada, des démarches auprès de la Société d'Etat pour tenter de faire confirmer la nou-

velle nous apprennent qu'aucune décision n'a encore été rendue.

Selon Mme Claire Samson, attachée de presse à Radio-Canada, une décision devrait être rendue dans ce dossier avant l'été, le

retard et possiblement la remise en cause du projet découlant des coupures budgétaires imposées à la société d'Etat et de ce fait, la suspension de tous les projets d'expansion dans les régions du pays.

## Echos du monde artistique

Une vedette par mois

La boutique des Métiers d'art des Cantons de l'Est mettra chaque mois un artisan en vedette et la population pourra venir le rencontrer.

Ainsi, le mois de mai sera consacré à l'ébéniste Hugues Mercier de Wotton qui a mis au point la technique des "Mirals" qui consiste à partir d'un dessin à tailler des pièces de bois, de les teindre, de les coller sur une vitre teintée et de recouvrir le tout d'une vitre sans reflet.

L'artisan sera pré-

sent au magasin pour rencontrer la population vendredi et samedi les 3 et 4 mai.

Juin sera consacré aux potiers Manon Bouchard et Réjean Côtés qui présenteront leur nouvelle ligne de porcelaine alors que juillet sera le mois de Robert Rocheleau, potier qui viendra présenter ses lampes de poterie-céramique de toutes formes et de toutes sortes.

En octobre, ce sera au tour de Louise Gauthier de venir présenter sa série de murales de broderie d'art, et en novembre celui du potier Robert Rocheleau.

pendant que décembre sera consacré aux pièces de céramique d'art de Nicole Girard et aux foulards de peinture sur soie de Claudette St-Arnaud.

Ensemble sherbrookois à R.-C.

La Société Radio-Canada diffusera à son réseau MF ce dimanche 5 mai, à 15 h 30, un concert de l'Ensemble vocal de Sherbrooke enregistré lors de l'exécution offerte par la formation le 9 avril dernier à l'église St-Jean Baptiste.

**FETE DES MERES**  
**MENU SPECIAL STEAKS ET FRUITS DE MER**  
 à partir de \$9.95  
**SAMEDI ET DIMANCHE (11 et 12 mai)**  
 117486x

RESERVEZ DES MAINTENANT!  
**OUVERT:**  
 SAMEDI (11 mai) 5h à 23h  
 ou EXCEPTIONNELLEMENT DIMANCHE le 12 mai de 11h à 22h.  
**DINER D'AFFAIRES**  
 Musique d'ambiance  
**Le Boucanier**  
 Restaurant  
 Au coeur du plateau Marquette  
 300, King ouest, 563-9922

**DINO DE LAURENTIIS** présente  
**Le chef-d'oeuvre de la littérature de Science-Fiction est maintenant un film.**  
**VERSION FRANÇAISE**  
**HORAIRE:**  
 Lundi au samedi: une représentation à 8h  
 dimanche: 1h00, 3h20, 5h40, 8h00  
 117131  
 cinéma de paris  
 372 rue King, SHERBROOKE 569-2626

**polyVideo**  
 à votre magasin de renom  
**MUSIQUE WILSON**  
 65, rue Wellington N. - 562-2621  
**VASTE CHOIX DE FILMS VHS**  
 à l'achat d'une carte de membre, vous obtenez la location de 3 films gratuits et de plus si vous présentez cette annonce, vous aurez droit à 2 autres locations de films gratuits.  
 116524

**LA BOUSTIFAILLE**  
 455, rue King est, Sherbrooke

**SPÉCIAUX DU MOIS**  
 Les spaghettis aux fruits de mer **5.95**  
 Canard à l'orange du lac Brome **7.95**  
 Du mercredi au samedi spectacles d'animation aux étages supérieurs  
 Pour réservations: (819) 563-4606  
 111720

**NOUVELLE SELECTION DE FILMS**  
**POUR ADULTES**  
 (OUVERT LE DIMANCHE P.M.)  
**LOCATION DE VIDEOS**  
 (film gratuit)  
**Club**  
 916, KING O. Sherbrooke Informations: 569-9963  
**VIDEOTECH**  
 117580

**SPECIAL DU VENDREDI**  
**CUISSES DE GRENOUILLES A volonté**  
**Auberge Royale**  
 Salle à manger LE FIN GOURMET  
 Réservations: 569-9393  
 1900, King est, Sherbrooke  
 117801x

**HOTEL COOKSHIRE** présente  
**PROWLER**  
**LES 3-4-5 MAI**  
 Un spectacle à ne pas manquer! **Bienvenue à tous**  
**HOTEL COOKSHIRE**  
 70 Craig nord, Cookshire 875-3119  
 117747

**BIENVENUE AU MEILLEUR DIVERTISSEMENT FAMILIAL**  
**CINEPARC**  
**Le film d'aventure le PLUS SPECTACULAIRE**  
 Elle est une fille de la ville. Il est soldat de fortune. En quête d'un fabuleux trésor, ils partageront des aventures inimaginables... ou la survie même est mise en jeu.  
**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT**  
 MICHAEL DOUGLAS KATHLEEN TURNER  
**VERSION FRANÇAISE ROMANCIAGE STONE**  
**DUDLEY MOORE - NASTASSIA KINSKI**  
**Faut pas en faire un drame**  
**LES 3-4-5 MAI**

CONSULTEZ LES **SPECIALISTES G. DOYON**  
**TV-VIDÉO - SYSTEMES DE SON**  
**VENTE SANYO**

**CHAINE 240 W**  
**\$599.95**

**TOUT UN PRIX BÉTAMOVIE**  
 • Combiné caméra couleur et magnéscope  
 • Viseur optique travers l'objectif  
 • Zoom 6:1  
 • Objectif macro-photographique  
 • Eclairage minimal 28 lux  
 • Manoeuvre facile d'une seule main  
 Quantité: 3  
**\$995.00**  
 117808

**SPEC G. DOYON TV SON**  
 1112 Conseil, Sherbrooke Bencharge

**RESTAURANT ESPAGNOL L'INDALO**  
**MARDI, 7 MAI de 19h30 à 22h**  
**SOIREE ESPAGNOLE RECITAL FLAMENCO MENU SPECIAL \$15.95**  
 43A, Wellington sud, Sherbrooke Rés.: 563-9009  
 117749

Signé: **FRANCIS FORD COPPOLA**  
 Réalisateur de "Parrain" et "Apocalypse Now"  
 Ou des affaires étaient brassées, des vies trafiquées et la légende du jazz créait l'ambiance!  
**THE COTTON CLUB** EST UN FILM D'EPOQUE PARFAITEMENT CONÇU D'UNE VIOLENCE RAREMENT GRATUITE DIRIGE DE MAIN DE MAITRE.  
 — LUC PERREAULT LA PRESSE  
**14 ANS**  
 TRES A L'ECOUTE DE SES COMEDIENS, COPPOLA A TOUT MIS EN OEUVRE POUR QU'ILS SE SENTENT A L'AISE ET QU'ILS TROUVENT PLAISIR A TOURNER. LE MAITRE A REUSSI SON COUP!  
 — FRANCIS NUOVO. LE JOURNAL DE MONTREAL  
**COTTON CLUB**  
 VERSION FRANÇAISE de (The Cotton Club)  
 ROBERT EVANS présente RICHARD GERE 117854  
**CINEMA CAPITOL 565 0111**  
 59 KING est Sherbrooke  
**HORAIRE:**  
 SEMAINE: 7:00 - 9:15  
 DIMANCHE: 1:00 - 3:15  
 7:00 - 9:15  
**VIDEO CLUB**  
 MEMBERSHIP ABONNEMENT \$9.95  
 LOCATION DE CASSETTES 1.24 heures: \$2.00  
 MEMBRES \$2.00  
 NON MEMBRES \$4.00  
 \*\*\*\*\* des professionnels du cinéma \*\*\*\*\*

## Nouvelle exposition



Une nouvelle exposition intitulée "Le musée de nos maisons" était inaugurée en fin de semaine au Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke (86 rue Wellington). Elle réunit une quarantaine d'oeuvres canadiennes, toutes de peintres différents et empruntées aux collectionneurs de la ré-

gion et amis du musée. On y trouve notamment un Ozias Leduc, un Suzor-Côté, un Ayotte, un Marc-Aurèle Fortin, pour ne mentionner que ces exemples. L'exposition se déroule jusqu'au 27 mai prochain.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

## Menu artistique

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 26 mai prochain à la galerie Horace (906 rue King ouest), présentation de l'installation de Diane Boudreau "A travers" en matières plastiques et transparentes et de l'exposition de l'artiste Ophra Benason composée de 25 carreaux tridimensionnels.

neur tout au cours du mois de mai à la boutique.

Ce soir, à 19 h 30, Cinéma présente à la salle Maurice-O'Bready la comédie dramatique de John Bradham *Jeux de guerre* avec Mathieu Brederick et Ally Sheedy.

Ce soir, à 20 heures, à la bibliothèque municipale de Sherbrooke rue Bank, lancement du récent ouvrage de l'auteur estrien Michel Muir intitulé *Poètes ou imposteurs* publié aux éditions Louise Courteau.

Aujourd'hui et demain, à la Boutique des Métiers d'art (au deuxième étage du Carrefour de l'Estrie), l'ébéniste Hugues Mercier sera sur place pour rencontrer le public et présenter ses créations "Mirals". L'artisan sera à l'hon-

M.S.A. pareil comme tout le monde dans une mise en scène de Patrick Quintal assisté de Isabelle Boisclair.

Ce soir et demain soir, à 20 h 30, au pavillon Jacques-Cartier, le groupe de théâtre des Ateliers d'animation culturelle présentent la pièce du Théâtre de l'organisation à Un

Ce soir, à 21 h 30, Kinéart présente à la salle Maurice-O'Bready le drame social de Michael Verhoeven *La rose blanche* avec Lena Stolze et Wulf Kerschler.

## Nouveau théâtre d'été

SHERBROOKE — Jean de Matha, Beloeil et Mont Carmel, la pièce réunira sur une même scène Jean-Pierre Masson qui interprète depuis quatre ans le rôle de Oscar, Gisèle Schmidt dans celui de Martha et Guy Godin dans celui d'Octave.

Produite par une entreprise familiale des Laurentides appelée "Service Loisirs Belle Montagne Inc." qui présente aussi des productions estivales dans les municipalités de St-

Mise en scène par Yvon Leroux, la pièce en sera cet été à sa 400e représentation et sera offerte à compter du 26 juin et pour toute la saison estivale.

**BELVEDERE 1** Tél.: 562-3969 6e SEM. 8H00

**LA VIE DE MOZART**  
L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE...  
LE MEURTRE... LE FILM... 4e semaine

**AMADEUS**  
EN VERSION FRANÇAISE

8H00

**BELVEDERE 2** Tél.: 562-3969 7H30 18 ANS

3 SUPER FILMS ÉROTIQUES 3

PLAISIRS D'ÉTÉ JEUX DE NYMPHOMANES

EXUBÉRANTE ET ENJOUEE SEXY!

**G. DOYON TV**  
présente

BETA CLUB VIDÉO VHS

**G. DOYON TV SON**

VASTE CHOIX 2300 FILMS

1112 Conseil, Sherbrooke

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE  
LUNDI AU SAMEDI 9H. A 21H.  
DIMANCHE 1H. A 18H.

FAITES L'ESSAI D'UN VIDEO  
**\$15 + 2 films**  
Valide lundi au vendredi.

les Brunchs artistiques

À **Elite**

Pour une 2e année, le Restaurant Elite de Sherbrooke présente les Brunchs artistiques tous les dimanches de 11h00 à 14h00 vous donnant la chance d'apprécier de nouveaux talents musicaux de la région chaque semaine. Le Restaurant Elite vous offre un menu dominical composé d'une trentaine de plats des plus exquis et uniques en leur genre.

Encourageons nos artistes locaux.

Dimanche, le 5 mai 1985 Paulin Lacroix — Guitariste  
Musique classique et populaire

Dimanche, le 12 mai 1985 Marc Charron - Pianiste  
Musique classique et populaire

Pour informations: 563-4755

A **MAGOG**

**AU VIEUX MOULIN**

SUPER GALA de "GOGO" et "RIGOLADE"

LES 1, 2, 3, 4 MAI '85, de 17h. à 3h. a.m.

12 DANSEUSES et DANSEURS  
SPECTACLE TRES SPECIAL RIGOLADE, ETC.

avec maître de cérémonie  
Entrée gratuite.

Inf.: 843-1106

LES SPÉCIALISTES AUDIO-VIDEO de VIDEOTECH vous invitent à profiter de ces

**Spéciaux ZENITH**

Le sport à son meilleur.

Une qualité d'image remarquable.

NOUVEAU SYSTEME 3 AVANCÉ

25% DE PLUS DE PRÉCISION

Voyez le nouveau **VIDEOMOVIE ZENITH**  
1 seul appareil à transporter

**359<sup>95</sup>**

- Châssis modulaire "Longue durée"
- Sentinelle électronique, protection d'énergie
- Tube écran 14"
- Viseur électronique
- 4 têtes
- Haute sensibilité nécessitant peu de lumière.

**ZENITH** Ecran 20" télé-commande **\$599<sup>95</sup>**

**MAGNÉTOSCOPE DE LUXE ZENITH** Modèle 3000 **\$699**

- Télécommande sans fil "Double fonction"
- 4 têtes de balayage
- Câblesélecteur
- Service de garantie unique.

**VIDEOTECH**

910 King O. Sherbrooke | Galeries Orford Magog | 190 Lindsay Drummondville

**KINÉART** Jeudi, 2 mai, 19h30 Vendredi, 3 mai, 19h30

**CINÉMAFEUS** Jeudi, 2 mai, 21h30 Vendredi, 3 mai, 21h30

**JEUX DE GUERRE**  
V.F. de War Games  
David est un as, il joue contre l'armée américaine.

**La Rose Blanche**  
Le meilleur film de l'année de l'Académie de Cinéma Allmand  
Le film no. 1 sur votre liste de films à voir!

Billets: 2.75\$ Etudiants: 2.25\$

Salle Maurice O'Bready CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke 821-7744

**DÉCOUVERTE DU MONDE** présente en collaboration avec OUI OUI

**CE SAMEDI-4 MAI-20h30**  
UN GRAND FILM COULEUR

**LES Berbères du Maroc**

Salle Maurice O'Bready  
Guichet: de 14h00 à 22h00  
Réservez à: 821-7744

**LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG**  
64 Merry N., Magog  
Rés.: 847-0470

**Daniel LEMIRE**

**CE SOIR ET DEMAIN**

**Jim Corcoran**

10-11 MAI EN VENTE MAINTENANT

Billets en vente au Café aux 5 vres, 66 Alexandre, Sherbrooke. Rés: Les 3 Mermises, Magog et au Vieux Clocher, 847-0470.

**SOLDE d'été**

Venez tôt!  
**Chemisiers de couturier, de Santana, Razzle Dazzle, Esprit, Pretty Talk One, Tangerine, Sergio Valente, Mr. Jump!**  
A partir de **9<sup>99</sup>**

**Denims et cotons de couturiers, de Levi's, Jeanius, Pentimento, Exit, Sergio Valente, Rainbow, Esprit, Hollywood, Santana!**  
A partir de **29<sup>99</sup>**

Valeurs extraordinaires en vêtements d'été!

**Dapper Dan**  
pour elle et lui  
Carrefour de l'Estrie